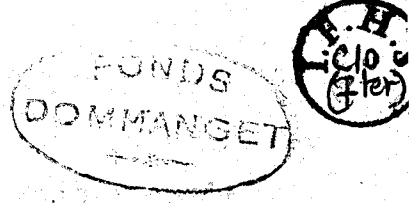


**Confédération Générale
du Travail Unitaire**

33, Rue Grange-aux-Belles, Paris-10^e



I. S. R.



POUR
LA PRÉPARATION
DU
VII^e CONGRÈS
DE LA C. G. T. U.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

présenté par la C. E. Confédérale
à la
discussion des Syndicats Unitaires
pour le VII^e Congrès
de la C. G. T. U.

■
à Paris

du 23 au 29 Septembre 1933

(Gymnase Huyghens)

10, Rue Huyghens, Paris-14^e

Métro: Vavin

Maison des Syndicats
Service de l'Imprimerie



●
PRIX : UN FRANC

**Note
importante**

●
En plus de l'exemplaire
envoyé gratuitement à tous
les syndicats, les camarades
pourront s'en procurer d'autres au
prix de 1 franc. — Tous les militants
devront avoir ce document entre les mains.

●
Adresser les commandes à

RACAMOND

Chèque Postal 1057-58 Paris
33, Rue de la Grange-aux-
Belles, Paris (X^e arr.)

●
Tél. : Botzaris
54-10



RAPPORT D'ACTIVITÉ

présenté par la C.E. Confédérale à la discussion de tous les membres
des Syndicats Unitaires en vue du VII^e Congrès de la C.G.T.U.

(23 au 29 Septembre 1933)

INTRODUCTION

La Commission exécutive de la C.G.T.U. a apporté une très grande attention à l'élaboration de ce rapport d'activité. Elle s'est efforcée de donner aux membres des syndicats unitaires un rapport autocritique qui permette de vérifier l'activité passée de toute notre C.G.T.U. et surtout de déterminer les tâches d'avenir, les méthodes d'agitation et d'organisation, la tactique à employer dans les domaines essentiels de notre activité.

Certaines questions devront être cependant examinées encore plus en détail.

Ainsi des rapports particuliers seront établis sur :

1° Le front unique, l'unité syndicale et les luttes ouvrières ;

2° Les questions d'organisation (travail dans les entreprises, etc.) ;

3° Le problème du chômage.

En outre, des études particulières sur la situation économique, sur les revendications (salaires, assurances sociales) seront fournies aux syndicats.

La C.E. confédérale insiste tout particulièrement pour que la discussion soit rationnellement organisée dans les Commissions exécutives et les conseils syndicaux, sections d'entreprises et locales, assemblées générales de syndicats.

Pour discuter du rapport — envoyé par avance à chaque membre — la C.E. confédérale a discuté chaque paragraphe après lecture.

Nous suggérons qu'une telle méthode soit employée dans les C.E. et conseils, les points essentiels étant discutés dans les assemblées sur la base de la discussion dans ces organismes dirigeants.

Pour que la discussion soit intéressante et surtout profitable, il convient de vérifier le rapport confédéral en tenant compte de l'activité et de la situation de l'organisation qui discute de ce rapport.

Prenons un exemple. Une analyse a été faite dans le rapport confédéral sur les conditions dans lesquelles ont été préparées, dirigées et conclues les luttes ouvrières. Dans chaque syndicat l'on doit procéder à la vérification des constatations faites par la C.E. confédérale à ce sujet. S'il y a eu des mouvements, même minimes, dans la localité ou la région, on doit en discuter en tenant compte de la situation économique du moment.

Examiner sur quelle base revendicative s'est déclenché le mouvement, dans quelles mesures nos revendications ont été discutées et comprises par les ouvriers, comment notre syndicat a préparé le mouvement, les efforts accomplis pour réaliser le front unique et constituer un Comité de préparation du mouvement, les conditions du déclenchement de celui-ci, comment l'a-t-on dirigé et conclu, comment a-t-on décelé et combattu les manœuvres des adversaires, comment a-t-on organisé le recrutement, quels sont les résultats obtenus, etc., etc.

La discussion sur les questions soumises à l'attention des syndicats unitaires ne doit pas être basée seulement sur l'examen rétrospectif bien qu'indispensable de l'activité passée.

Sur chaque point discuté il est désirable que les organisations unitaires donnent clairement leur opinion (dans des résolutions, articles, dans tous les journaux, dont la Vie Ouvrière, etc.) et prennent des mesures immédiates pour corriger les faiblesses constatées. Ainsi, toujours dans le domaine des luttes ouvrières, nous insistons pour que toutes les organisations établissent ou mettent au point les cahiers de revendications adéquats à chaque situation (industrie, localité, entreprise, service même), prennent toutes mesures pour les populariser dans les masses et développent les moyens de les faire aboutir, vérifient le fonctionnement des sections d'entreprises et du syndicat, prennent des mesures pour apporter toutes améliorations nécessaires et pour renforcer nos organisations en

assurant la défense des intérêts ouvriers dans tous les domaines.

La C.E. confédérale est convaincue que l'expérience de ces dernières années est suffisamment suggestive pour qu'une large discussion s'instaure en vue du 7^e Congrès confédéral.

Elle fait un appel pressant à tous les syndiqués unitaires, à quelques postes qu'ils soient, pour qu'ils s'efforcent, non seulement d'engager une discussion fructueuse dans nos rangs, mais aussi pour qu'ils la transposent dans les masses afin de susciter un profond courant d'intérêt autour des assises de notre C.G.T.U.

C'est là une des conditions de la réalisation des tâches importantes exposées tout au long de ce rapport et pour le renforcement de la C.G.T.U.

LA SITUATION INTERNATIONALE

Le 6^e Congrès de la C.G.T.U., réuni en novembre 1931, avait constaté l'aggravation rapide de la crise économique mondiale, à l'exception de l'Union des Républiques Soviétiques, où les ouvriers et les paysans réalisaient dans l'enthousiasme les conquêtes socialistes du premier plan quinquennal.

La situation actuelle confirme pleinement cette analyse et les perspectives tracées dans le Congrès de 1931.

Jamais le monde capitaliste n'a connu une telle crise, s'exaspérant sous le double aspect des luttes politiques et économiques.

Le système de Versailles consacrant le nouveau partage du monde après la guerre de 1914-1918, destiné aussi à écraser l'impérialisme allemand; sous le poids des dettes et des réparations, à l'inférioriser dans la lutte économique internationale pour les débouchés, craque de toutes parts.

Les exigences des impérialismes vainqueurs ont provoqué une aggravation inouïe des conditions de vie des masses ouvrières allemandes qui supportent ainsi en définitive les plus dures conséquences du traité de Versailles.

Le découpage arbitraire de l'Europe balkanique, imposé par les impérialismes vainqueurs, provoque des réactions violentes, la lutte pour la révision des traités et la rectification des frontières est menée avec vigueur.

Les rivalités économiques dressent face à face tous les grands impérialismes. La lutte pour la suprématie sur les marchés est extrêmement aiguë et les débats de la Conférence économique internationale démontrent toute la gravité de la situation.

Depuis 1931, d'ailleurs, la guerre n'a cessé d'exercer ses ravages : en Chine, où le capitalisme japonais poursuit son expansion sanglante ; dans l'Amérique du Sud, pour le plus grand profit des forbans du pétrole ; dans les pays coloniaux, notamment le Maroc, où l'impérialisme français continue son œuvre de rapines guerrières.

Cependant que les antagonismes impérialistes s'accroissent ainsi avec rapidité, l'Union des Républiques Soviétiques, surmontant toutes les difficultés, développe son industrie, perfectionne son agriculture et appelle toujours de nouvelles couches de travailleurs dans la production. Les conditions de vie et de travail des ouvriers et paysans de l'U.R.S.S. sont en constant progrès, cependant que l'existence des masses laborieuses des pays impérialistes devient toujours plus difficile.

Pendant que le volume de la production dans les pays capitalistes est en diminution constante, ce qui démontre la fin de la stabilisation relative du capitalisme, l'Union Soviétique réalise maintenant le deuxième plan quinquennal qui crée les bases solides d'une société sans classes.

Cet essor de la construction du socialisme, face à la décrépitude du régime capitaliste, exalte la volonté d'agression des impérialismes contre l'U. R. S. S.

Le mémorandum allemand à la Conférence économique internationale, demandant que l'intervention soit organisée pour livrer les territoires soviétiques aux requins capitalistes, exprime à cet égard l'opinion des impérialismes.

La montée de l'Hitlérisme au pouvoir en Allemagne, rendue possible par la politique antiouvrière des syndicats réformistes et de la social-démocratie, constitue une menace de guerre, et est

utilisée par les gouvernements « démocratiques » pour préparer la psychose nationaliste et chauvine, nécessaire pour préparer les nouveaux massacres.

Les menaces de guerre impérialiste

Les menaces de guerre impérialiste sont tellement sensibles aux esprits les moins avertis, que l'on compare couramment la situation présente à celle de juillet 1914.

Il faut cependant tenir compte que nous vivons maintenant à l'époque de la crise générale du capitalisme.

Le système capitaliste est ébranlé dans ses fondements mêmes par les conséquences de la guerre mondiale. Les antagonismes interimpérialistes, qui se multiplient au moment où le système de la production socialiste remporte des succès, montrent aux larges masses la route pour abattre le capitalisme.

Cette crise générale du capitalisme est encore accentuée par une crise économique sans précédent.

Pour toutes ces raisons, il n'est pas exagéré d'affirmer que le spectre d'une nouvelle guerre est devenu une réalité. En résumé la situation internationale peut être caractérisée comme suit :

Aggravation de la crise économique mondiale et exaspération des antagonismes impérialistes ;
Ruée fasciste dans certains pays (Allemagne) et offensive redoublée du capitalisme contre les masses laborieuses des métropoles et des pays coloniaux ;

Avance rapide et décisive de l'U.R.S.S. dans la construction du socialisme ;

Développement de l'essor révolutionnaire du prolétariat de tous les grands pays impérialistes et des peuples coloniaux ;

Menaces de guerre entre les impérialismes et d'agression contre l'U.R.S.S.

L'un des événements les plus importants sur le plan international c'est la lamentable capitulation de la F.S.I. et de la II^e Internationale, ainsi que celle de leurs sections allemandes, dans la lutte contre le fascisme. On assiste ainsi à une véritable dislocation des forces réformistes organisées, malgré les efforts multiples des dirigeants et de leurs alliés bourgeois, pour tromper la classe ouvrière. Cette capitulation des organisations réformistes est la preuve de leur attachement à leurs impérialismes respectifs.

C'est le nationalisme des sections de la F.S.I. qui provoque sa dislocation.

LA SITUATION EN FRANCE

Le 6^e Congrès avait marqué avec force la signification pour les travailleurs de notre pays de l'entrée de la France dans le tourbillon de la crise économique mondiale.

Il indiquait l'inévitable accroissement du chômage complet et partiel, l'aggravation de la situation politique et économique et les conséquences

désastreuses qui en résulteraient pour l'ensemble du prolétariat.

En 1931, le pouvoir était aux mains d'un gouvernement d'Union nationale dirigé par Tardieu. Après une campagne acharnée de démagogie et de promesses, destinée à tromper les masses, le gouvernement est passé entre les mains des partis dits de gauche, soutenus par la C. G. T. et la S. F. I. O.

L'incapacité des partis de gauche à réaliser les promesses faites pendant les élections législatives facilite l'agitation préfasciste.

Sous le masque de la « démocratie » et avec des méthodes plus hypocrites, la lutte opiniâtre contre les salaires et les conditions de travail des masses laborieuses est poursuivie pendant que continue à s'exprimer la volonté d'hégémonie de l'impérialisme français.

Sous le gouvernement des « gauches », l'attaque la plus habile et la plus concrète contre les traitements, les indemnités, les conditions de travail des fonctionnaires, cheminots, travailleurs de l'Etat et des services publics, a été menée avec l'appui des chefs réformistes et socialistes opposés au front unique des masses.

Le patronat de toutes les industries, dockers, textile, métaux, bâtiment, cuirs et peaux, etc., a redoublé d'efforts dans son offensive, soutenu par la répression forcée du gouvernement (grèves de Vienne, Dunkerque, Capestang, Citroën, Sidi-Bel-Abbès, etc.)

La répression féroce exercée sur les populations coloniales (Madagascar, Indochine, Maroc), la lutte pour l'hégémonie de l'impérialisme français dans la mêlée des impérialismes, le perfectionnement des instruments de carnage, démontrent le caractère agressif de la bourgeoisie française dissimulant son activité militariste derrière le masque de la « démocratie » de gauche.

Cette lutte pratique du capitalisme français pour défendre ses intérêts au cours d'une crise économique sans précédent, en en rejetant le faix sur les masses ouvrières et paysannes, s'appuie sur l'activité antiprolétarienne des chefs confédérés et socialistes, décidés à briser tous les efforts de la classe ouvrière pour réaliser son unité d'action.

Sur le plan économique

La situation économique en France s'est, malgré les efforts du capitalisme, sérieusement aggravée depuis 1931. Les syndicats unitaires trouveront dans le matériel de documentation préparé pour le Congrès confédéral tous les chiffres nécessaires pour informer complètement leurs adhérents à cet égard.

On constate toutefois pour les derniers mois de 1932 et le premier trimestre 1933 une légère amélioration caractérisée par un relèvement encore timide dans la métallurgie, la diminution du nombre des chômeurs inscrits, l'augmentation du trafic de la navigation intérieure (11.609.000 tonnes, en augmentation de 15,3 % sur le premier tri-

mestre 1932), amélioration en poids de l'exportation des produits fabriqués (avec une diminution de leur valeur).

Mais la précarité d'une telle amélioration est reconnue par les représentants qualifiés de la bourgeoisie, ainsi que le démontre la citation suivante :

« On ne devra pas perdre de vue qu'une reprise assez vive de cette sorte comportera nécessairement une part de factice et de provisoire et que de longs délais seront nécessaires pour rétablir l'équilibre général et reconstituer peu à peu le revenu national ».

« Paris-Midi (15 juin) ».

Le rapport fait au syndicat général de la construction électrique révèle l'état lamentable de cette branche industrielle.

« De 1931 à 1932, les commandes de gros matériel électrique ont fléchi de 68 % pour les turbines, de 50 % pour les transformateurs, de 46 % pour l'appareillage, de 45,3 % pour les machines.

« Dans son ensemble, le marché du gros matériel a fléchi de plus de 49 %. Par rapport à l'année 1930, la régression atteint 73 %.

« Les exportations françaises de matériel électrique vers les pays étrangers qui, en 1931, atteignaient encore 179.000 quintaux valant 278 millions de francs, ont fléchi en 1932 à 93.000 quintaux et 142 millions de francs, soit une diminution d'environ 48 % en tonnage et en valeur.

« De 1930 à 1931, le fléchissement ne dépassait pas 14 % en tonnage et 19 % en valeur.

« Si, dans d'autres domaines il est permis d'entrevoir dès à présent quelques signes avant-coureurs d'une reprise économique probable, aucun symptôme appréciable d'amélioration ne s'est encore manifesté dans vos industries.

« Journée Industrielle (22 juin) ».

C'est l'incertitude de l'avenir qui fait que dans « l'Ordre », du Comité des Forges, une grande discussion est engagée entre industriels et agrariens sur la future politique économique française. Ce journal estime que le conflit est de plus en plus aigu entre les deux clans capitalistes. Voici les arguments de M. Altermann, administrateur des Industries exportatrices :

« Même en 1932, année de crise profonde, l'industrie française dont toutes les branches travaillent, directement ou indirectement pour l'exportation, a dû placer à l'étranger le sixième (en valeur) de sa production totale, particulièrement sous forme de produits de qualité. La suppression de ce sixième achèverait de ruiner son équilibre, provoquerait la défaillance de nombre de ses éléments déjà mal en point et décuplerait le chômage.

« Sans doute, nos prix agricoles ont considérablement baissé depuis quelques années mais ils sont encore très supérieurs aux prix mondiaux.

« Le niveau de prix de l'économie française domine de haut le niveau de prix de l'économie mondiale.

« Pour atténuer ce mortel écart, il convient d'une part de consolider par des mesures saines (ententes internationales entre producteurs) la récente reprise spéculative des prix des produits de base mondiaux (agricoles et matières premières), donc le pouvoir d'achat d'un monde, client de nos produits de qualité, et d'autre part d'abaisser les prix de l'économie française, de revient pour l'agriculture, de revient et de vente pour l'industrie ».

Cette citation démontre en effet les antagonismes dressant face à face les industriels et les grands agrariens, mais la crise agraire se manifeste en France comme dans l'ensemble des pays capitalistes, surtout par une aggravation considérable des conditions matérielles de la grande masse des paysans pauvres et moyens.

Dès le début de mars, l'Association générale des Producteurs indiquait que le blé était tombé à des prix de misère : 90 à 95 francs le quintal à la culture ; la même déflation des prix s'observe pour le vin, aggravée d'une concurrence acharnée entre la Métropole et l'Afrique du Nord. La baisse des prix est moins accentuée pour le bétail, mais la situation s'aggrave aussi à cet égard.

L'acuité de la crise

Quelques citations démontreront l'acuité de la crise :

« Cette crise matérielle se double d'une crise morale aiguë qui bouleverse les masses agricoles, celles-ci ont perdu toute leur confiance ». (*Adresse des producteurs de blé au Président de la République*).

Les inquiétudes sont d'ailleurs très vives en ce qui concerne l'agriculture.

La « Journée Industrielle » du 14 juin indiquait que l'on allait à la récolte prochaine avec un excédent à reporter, et ajoutait cette remarque qui démontre toute l'anarchie du régime capitaliste :

« Que la récolte soit forte, que la panique se déclenche dans les masses agricoles profondément démoralisées et nous pouvons assister dans deux mois à une véritable catastrophe du marché du blé ».

Le vote d'une loi fixant à 115 francs le prix minimum du quintal de blé n'est qu'un palliatif momentané, de telles mesures prises aux États-Unis n'ont pas atteint le résultat escompté, et l'endettement et la faillite n'en ont pas moins exercé leurs ravages dans les masses paysannes.

La situation est également très grave pour les viticulteurs et les éleveurs de bétail. Il faut attirer l'attention sur les antagonismes qui dressent face à face les producteurs de vin des colonies et ceux de la métropole. C'est là une des contradictions intérieures de l'impérialisme, qui est habilement exploitée par les tenants du fascisme, contre les intérêts du prolétariat et des classes moyennes.

La situation dans l'agriculture, tant en ce qui concerne la petite et moyenne paysannerie que par les répercussions sur les conditions de travail et de salaires des ouvriers agricoles, doit attirer l'attention des syndicats unitaires et leur impose des tâches de propagande et d'unité d'action avec les paysans travailleurs, et d'organisation des ouvriers agricoles dans de puissants syndicats unitaires.

L'affaissement du commerce mondial

Il résulte des déclarations et citations qui précèdent que les timides améliorations de fin 1932 et début 1933 ne peuvent, en aucune façon, être considérées comme le commencement d'une ré-

sorption de la crise en France. D'ailleurs, la situation nationale est bien entendu conditionnée dans la plus large mesure par la situation internationale. Or, voici à cet égard les estimations publiées sur les échanges de 49 pays représentant environ 90 % du commerce mondial :

« La valeur globale du commerce mondial pour le premier trimestre de 1933, est évaluée par le service des renseignements économiques de la Société des Nations à 5.381 millions de dollars-or, soit 35 % du montant enregistré pendant le premier trimestre de 1929. Exception faite pour la reprise qui s'est manifestée lors du dernier trimestre de 1932, la courbe descendante du commerce mondial a été continue pendant quatre ans. Le niveau atteint dans le premier trimestre de 1933 est le plus bas ».

Dans un tel affaissement du commerce mondial, la lutte de l'industrie française, pour conserver à son commerce extérieur le volume indiqué plus haut, soit le sixième de la valeur totale de la production, sera rendue de plus en plus difficile. L'impérialisme français s'efforce de parer à cette situation en intensifiant son commerce avec les colonies dont la place devient de plus en plus large dans le pourcentage des échanges extérieurs.

L'échec de la Conférence économique mondiale de Londres démontre toute l'âpreté des antagonismes interimpérialistes. Le refus des Etats-Unis d'assurer la stabilité du dollar donne une idée de l'intensité des luttes économiques qui s'annoncent. Jamais autant qu'en la période présente le capitalisme français ne s'est trouvé placé dans une situation aussi difficile sur le plan économique. On peut donc conclure que les quelques améliorations constatées, dues en partie à la reconstitution de certains stocks, ne sont que passagères. L'ébranlement du traité de Versailles, le développement de l'essor révolutionnaire dans les colonies, dû au renforcement de l'exploitation des masses et à la crise, sont autant de facteurs d'aggravation présente et ultérieure de la crise en France.

Il faut tenir compte que l'état de la crise varie selon les industries et les régions. Les syndicats doivent être très attentifs à la situation économique des industries et entreprises qui les intéressent particulièrement.

Le grand patronat mène la plus vive campagne pour la réduction des prix de revient, aussi bien dans l'industrie que dans l'agriculture. La lutte contre les salaires et les conditions de travail redouble de vigueur. L'offensive patronale et gouvernementale, examinée dans le chapitre suivant, se développe et doit être combattue avec acharnement par le prolétariat.

L'OFFENSIVE PATRONALE CONTRE LES SALAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le grand patronat, son gouvernement, mènent l'offensive la plus résolue contre les salaires, traitements et conditions de travail. La bataille pour la réduction du prix de revient sur le dos des travailleurs continue, ainsi que le démontrent les affirmations ci-après :

« Cette situation très grave est provoquée en grande partie par la crise mondiale, mais aussi pour une large part par nos prix de revient trop élevés ».

« Gaston JARY, *Usine* (31 mars) ».

« Les hauts tarifs ne peuvent qu'augmenter le coût de la production ».

« *Temps* (30 mars) ».

D'après Dessirier (« Paris-Midi »), déjà cité : les salaires sont au coefficient 6,8 et le coût de la vie à 5,2.

Le « Bulletin Quotidien », organe du Comité des Forges, déclare (7-3) :

« Si nous décomposons ces frais de revient, nous voyons qu'un de leurs éléments essentiels, à savoir les salaires, n'a pu être comprimé dans la même proportion qu'à l'étranger, une énergique compression des prix de revient industriels s'impose ».

Les formes de l'attaque contre les salaires utilisées par le patronat français sont extrêmement variées. Tous les grands syndicats patronaux ont manœuvré dès le début de la crise pour éviter les larges conflits susceptibles d'entraîner à la lutte des dizaines de milliers d'ouvriers.

En général, ils ne se sont résignés aux attaques frontales de large envergure que dans les industries où existent des contrats ou même simplement des conditions collectives de salaires : textile, sous-sol, ports et docks.

Par contre, l'offensive contre les salaires des ouvriers qui ne sont pas régis par des contrats collectifs a revêtu une multitude de formes, notamment dans la métallurgie, le bâtiment, les produits chimiques, l'alimentation, le commerce, etc.

Dans l'agriculture, selon les régions, l'embauche faite aux louées rassemble les ouvriers agricoles. C'est au cours de ces assemblées que le patronat manœuvre pour diminuer dans de notables proportions les « gages » et les salaires.

Dans le courant d'une même journée, les prix des gages varient selon le nombre des ouvriers présents à la louée. Le patronat agricole manœuvre pour réduire les salaires en utilisant le chômage. La Fédération unitaire de l'Agriculture, en intervenant dans les louées, a parfois contrebattu ces manœuvres.

*
**

L'un des exemples les plus caractéristiques des méthodes d'attaque contre les salaires est celui de la métallurgie, en particulier dans la région parisienne.

Le patronat de cette industrie a lancé, après la première phase de la lutte des fonctionnaires, une attaque massive contre les 18.000 ouvriers de chez Citroën.

La résistance ouvrière fut le facteur qui a obligé le patronat à modifier les formes de son offensive, malgré son désir et son besoin d'attaques massives.

Les salaires avec les taux d'affûtage divers, les primes de rendement, d'assiduité, d'ancienneté, le travail aux pièces, les allocations familiales, etc., y revêtent une infinité de complications et une grande diversité de tarifs.

Les attaques sur un tel terrain sont multiples, morcelées. Elles sont caractérisées par :

- a) Un roulement continu des ouvriers en employant le débauchage et le réembauchage à tarif réduit ;
- b) Le déclassement des catégories ;
- c) La suppression de certaines primes ;
- d) La révision du prix des pièces après l'expérience du chronométrage ;

même non payées et remboursées sous forme de « congés ». Diminution simultanée des salaires dans l'ensemble des usines de pétrole : 7 à 8.000 ouvriers.

Bâtiment. — Diminution par équipe ou par chantier, fermeture et réouverture avec réembauchage à prix réduit de certains chantiers ; diminution des prix dans le travail aux pièces, suppression des diverses indemnités, frais d'outillage, de déplacement, etc.



Une manifestation pendant la grève des Textiles de Vienne. Le rassemblement devant la salle du meeting.

- e) La réduction des allocations familiales ;
- f) Les tarifs différentiels d'embauche même pour des ouvriers d'égale qualification ;
- g) L'utilisation de matières premières défectueuses.

Quelques exemples

extraits des rapports des fédérations unitaires

Produits chimiques. — Diminution par spécialité, par service, par catégorie. Pour atténuer la résistance, on commence généralement par les plus hauts salaires. Utilisation du « chômage tournant », débauchage et réembauchage à moindre tarif. Aux usines Saint-Gobain, les heures supplémentaires, jadis majorées, ne le sont plus, parfois

Alimentation. — Attaques partielles, système des amendes, action des bureaux de placement pour faire accepter le travail à bas prix, etc.

Employés. — 30.000 employés ont eu leurs salaires réduits de 5 à 10 %.

Cheminots. — Pas encore de diminution chiffrée. Mais par l'emploi de nouvelles méthodes de travail, des déplacements, des changements et suppressions de services, de nombreux agents sont déjà frappés d'une perte sensible dans leurs émoluments. Ainsi, dans certains ateliers, services, la diminution des primes de rendement atteint souvent 120 à 130 francs par mois.

Chez les mécaniciens, des diminutions du taux

moyen de 200 francs par mois sont la conséquence de l'abaissement de la prime d'économie.

Textile. — La Fédération donne les chiffres suivants concernant la réduction des salaires :

Nord	10 à 20	%
Normandie	10 à 15	%
Est	16	%
Lyonnaise	20 à 30	%
Roannaise	5 à 8	%
Midi	10	%
Aube	10 à 20	%

Services publics. — Diminution dans les municipalités sur la base des indices. Refus de titularisation et emploi généralisé des temporaires.

Transports en commun. — Diminution dans toutes les entreprises de camionnage, chauffeurs d'autocars, attaques contre les primes des chemins secondaires, etc.

L'attaque gouvernementale et patronale contre les fonctionnaires, travailleurs de l'Etat et des services publics, a eu pour objet dès le début la réduction massive des salaires et traitements. La résistance vigoureuse des travailleurs intéressés a obligé le gouvernement à un recul sensible et la diminution chiffrée ne frappe pas les salaires et traitements des fonctionnaires au-dessous de 12.000 francs. Par contre, la réforme administrative, dont les chefs réformistes et socialistes sont les artisans (article 6) provoque l'arrêt du recrutement ; les mesures de rationalisation appliquées augmentent les tâches pour un personnel réduit.

En outre, la révision des indemnités diverses doit frapper l'ensemble des fonctionnaires, travailleurs de l'Etat et des services publics. Alors que la diminution des traitements proprement dite a été de 60 millions pour l'ensemble, l'application de la réforme administrative doit permettre 500 millions « d'économie » et les réductions sur les indemnités, 400 millions.

Enfin, dans toutes les attaques d'un caractère collectif, le patronat utilise l'argument de l'indice officiel du coût de la vie dont les contrats signés à l'époque de l'inflation et de l'activité industrielle contiennent la clause.

Dans l'ensemble, le patronat fait des efforts pour détruire les contrats collectifs ou les rendre inopérants.

L'ATTAQUE CONTRE LES CONDITIONS DE TRAVAIL PAR LES MESURES DE RATIONALISATION

Dans cet ordre d'idées on peut noter une série de mesures tendant à augmenter le rendement avec un minimum de personnel employé, l'introduction d'une discipline militaire dans les entreprises, le développement du mouchardage, l'application de la loi sur les amendes votée avec le concours des socialistes, l'extension du système des équipes en commandites et du tâcheron.

Le régime des amendes est développé à l'abri de la loi du 5 février 1932, dont le premier paragraphe conclut hypocritement à la suppression, et dont les suivants autorisent le maintien sous prétexte de sécurité et de discipline.

Exemples : Chez Goodrich, malgré la non-autorisation des amendes par l'inspecteur du travail (après protestation du syndicat), sauf pour les manquements à l'hygiène et à la sécurité, des amendes sont infligées pour tous motifs.

Un ouvrier a eu ainsi 600 francs d'amendes en 1932.

Dans le bâtiment on observe un sérieux développement du travail en commandite, du tâcheron. On développe le travail aux pièces et l'on combat les us et coutumes de la corporation, casse-croûte, etc.

Le textile est l'une des industries où les méthodes esclavagistes de travail sont le plus fréquemment introduites.

Dans les tissages, le nombre des métiers à conduire est augmenté pour 60 % des ouvriers et ouvrières. Deux métiers au lieu d'un dans la laine, quatre et six métiers au lieu de deux dans le coton. Trois et quatre métiers au lieu de deux dans la soie. Même situation dans l'industrie du lin et du chanvre, pour les grandes largeurs au-dessus de 2 mètres, deux métiers au lieu d'un, trois et quatre métiers pour les petites largeurs.

Une caractéristique de cette industrie, c'est la disparition de petites fabriques, montées sur l'énergie électrique dispersée à travers les campagnes : régions lyonnaise, dauphinoise, roannaise.

L'utilisation des mauvaises matières premières est l'un des moyens fréquemment utilisés.

Exemple : Les tissages de jute Saint-Frères ont modifié la contexture des tissus de la façon suivante : anciennement le tissage s'effectuait par deux fils en dents de peigne, ce qui représentait pour une chaîne de 3.000 fils 1.500 dents. Pour avoir une toile plus fine, plus régulière, on met un fil en dent, c'est-à-dire que l'on double dans la largeur de la pièce le nombre de dents de 3.000 au lieu de 1.500 dans le même espace. Les dents plus resserrées ne laissent passer aucun défaut du fil, qui sont nombreux quand la matière première est mauvaise, ce qui est la règle générale.

Il en résulte des casses de fil extrêmement nombreuses, une perte de temps importante, qui réduit sérieusement le salaire payé aux pièces, avec une augmentation considérable de la peine et de la fatigue.

Autre exemple : Dans le textile, les patrons commencent à monter sur toutes les machines des appareils de chronométrage qui marquent la vitesse théorique de la machine et qui serviront à établir les bases de salaires dans les conditions maximum de rendement, en plus les appareils dits mouchards enregistrent tous les arrêts de la machine avec la durée de ces arrêts.

L'ouvrier ou l'ouvrière sont tenus de fournir les explications sur chaque arrêt « anormal » de la

machine, qui est toujours imputé au manque de capacité de travail, de qualification et détermine les sanctions suivantes : amendes, mises à pied et renvois.

Dans la sidérurgie, avant la période de crise, le système des trois postes de travail de 8 heures était appliqué dans toutes les usines.

Depuis la crise, d'une façon générale, le système de travail à deux postes de 8 heures a été instauré. Seules, quelques usines particulièrement favorisées en commandes continuent de travailler à trois postes.

A noter que le rendement de la production (aciéries, laminoirs) est sensiblement égal avec le travail à deux postes qu'avant avec le travail à trois postes. L'augmentation du tonnage par poste a été imposée aux ouvriers des aciéries et laminoirs.

La rationalisation dans la sidérurgie a surtout porté sur la modernisation des hauts fourneaux et des fours : chargement automatique des hauts fourneaux, amélioration du système de chauffage des fours, ce qui a entraîné la réduction du personnel occupé avant la rationalisation dans ces services.

La vitesse de marche des laminoirs a été augmentée, aboutissant automatiquement à une augmentation du rendement et du surmenage pour les ouvriers.

La crise et la rationalisation capitalistes ont rejeté pour les seules usines sidérurgiques du département de la Moselle 12.000 ouvriers hors de la production. L'effectif ouvrier employé dans la sidérurgie pour ce département, qui était de 35.000 en 1930, est passé à 23.000 en 1933.

Dans les autres centres sidérurgiques du Nord et de l'Est, d'importantes compressions de personnel ont été effectuées en fonction des mesures de rationalisation appliquées.

COMMENT LE PATRONAT RENFORCE SON OFFENSIVE

L'attaque contre les salaires et les conditions de travail est en outre renforcée par des moyens divers.

Les municipalités emploient des chômeurs à tarif réduit sous prétexte d'exiger de leur part un travail correspondant au montant de leurs indemnités de chômage. Elles appuient ainsi la pression patronale sur les travailleurs pour la réduction des salaires.

La réduction et même la suppression des allocations familiales

Le patronat du textile du Nord, par exemple, décide de payer les allocations familiales aux ouvriers belges travaillant en France avec de l'argent belge, d'où une dévaluation de 40 %.

Caractère actuel de la rationalisation

La rationalisation est en plein développement. Ce serait une erreur de penser qu'elle n'est présentée que sous l'aspect du perfectionnement de

l'outillage et qu'une fois celui-ci modernisé, le processus se ralentirait. Outre qu'avec l'emploi de machines perfectionnées le patronat impose un surcroît de dépenses physiques, une véritable offensive est menée par lui pour arracher, au détriment des travailleurs, une production accrue, quel que soit l'état de l'outillage. Même quand il n'y a aucun perfectionnement technique, on impose des méthodes esclavagistes de travail, démontrées par les exemples cités plus haut.

Toute cette activité se développe avec le concours des chefs réformistes, conformément à leur position affirmée en 1927-1928 pour le soutien de la rationalisation capitaliste sous le prétexte de défendre l'intérêt général.

La rationalisation dans le personnel de maîtrise

La répression dans les entreprises est développée au maximum. Le grand patronat organise le rajeunissement, la sélection de son personnel de maîtrise (conférences, brochures spéciales, etc.) et en fait un appareil permanent de coercition actif en lui enseignant les divers moyens pour contraindre les ouvriers à se soumettre aux nouvelles méthodes de travail et de salaires.

La loi sur l'espionnage industriel

La loi sur l'espionnage industriel est utilisée pour empêcher les travailleurs de lutter en faveur de leurs revendications.

Aux Forges d'Alès, par exemple, on affiche le texte de cette loi inique qui prévoit des peines élevées pour les travailleurs dénonçant les préparatifs de guerre.

Droit syndical

Le patronat et les gouvernants de gauche — comme ceux de « droite » — mènent la lutte la plus acharnée contre les syndicats unitaires, se refusent à les reconnaître et favorisent par tous les moyens l'adhésion aux syndicats confédérés dont ils savent que les dirigeants aident à l'offensive contre les salaires.

LES FORCES ORGANISEES DU PROLETARIAT

Nous pensons utile de donner un aperçu des forces organisées dans les diverses formations syndicales en citant les chiffres que nous avons pu recueillir ou découvrir par l'examen des documents.

Il existait en France au 1^{er} janvier 1930, d'après les statistiques du ministère du Travail : 1.237.228 adhérents dans les syndicats constitués par les salariés sous le régime de la loi de 1884. Le nombre n'en est pas sensiblement accru.

La C.G.T. ne donne que des chiffres difficilement contrôlables. Au Congrès de Japy 1931,

le Bureau Confédéral donnait le chiffre de 446.647 cartes placées au 30 juin. Le rapport financier indiquait une dette des Unions Départementales et des Fédérations concernant un million et demi de timbres et était muet en ce qui concerne les cartes. Au 30 juin, normalement les adhérents sont en possession de la carte confédérale.

La C.G.T.U. a placé dans ses Fédérations et syndicats 285.453 cartes dans le 1^{er} semestre 1933.

La « Confédération Française des Travailleurs Chrétiens » compte 130.000 membres, dont 45.000 cheminots dans la Fédération des Cheminots de France, répartis dans 739 syndicats, 23 unions régionales, 12 fédérations.

La C.G.T.S.R., adhérente à l'A.I.T., compte 3.000 membres, d'après les documents officiels.

ORGANISATIONS AUTONOMES

	Adhérents
La Fédération autonome des fonctionnaires	40.000
L'Union de défense professionnelle (cheminots)	10.000
La Fédération des Mécaniciens et chauffeurs	12.000
P.T.T., répartis dans 7 ou 8 organisations autonomes, environ	10.000
Il existe en outre un certain nombre de syndicats autonomes :	
Bâtiment (Lyon) 5.000 ; Dockers (Havre) 4.000 ; Agricoles, Alimentation, dispersés à travers le pays, Employés de commerce, voyageurs, etc.	100.000

Il faut, en outre, considérer que les statistiques du ministère du Travail, comprenant tous les groupements constitués sous le régime des syndicats, englobent les « Compagnons du Devoir et de la Liberté » que les gauches radicales essaient de revigorer, et aussi les centaines de bureaux de placement et sociétés mutuelles de l'alimentation, industrie hôtelière, commerce, etc., qui groupent des dizaines de milliers d'adhérents.

LE DEVELOPPEMENT DU MOUVEMENT GREVISTE

De février 1932 à avril 1933, on compte :

Bâtiment	161	grèves
Bois	14	—
Cuir et Peaux	24	—
Métallurgie	80	—
Livre-Papier	12	—
Textile	62	—
Sous-Sol	9	—
Ports et Docks	26	—
Services publics	8	—

Soit 396 grèves, y compris le mouvement général du 20 février et les mouvements partiels du 1^{er} mars 1933.

Dans la plupart des cas, les syndicats unitaires sont intervenus tant pour l'organisation que dans la direction des grèves.

Quelques-uns de ces mouvements, dont un certain nombre englobèrent des dizaines de milliers d'ouvriers, seront examinés par la suite.

L'ACTIVITE DE LA C. G. T. U. ET DE SES ORGANISATIONS DANS LES LUTTES OUVRIERES

Le 6^e Congrès a voté, après une discussion approfondie, un certain nombre de résolutions précises sur les tâches des syndicats unitaires. C'est à la lumière de l'examen de notre activité pour l'application des décisions prises qu'il convient d'examiner les points positifs et les faiblesses de notre mouvement.

Parlant de l'organisation des luttes, la résolution votée sur le rapport d'activité lançait l'appel ci-après :

« Convier tous les syndicats unitaires à mener une lutte énergique contre la négligence pour la préparation de la lutte économique du prolétariat à s'orienter sur l'organisation de la résistance à l'offensive patronale et d'organiser la contre-attaque de la classe ouvrière ».

Et la résolution, fixant les tâches, indiquait la nécessité « **d'une préparation méthodique des luttes ouvrières** ».

Le redoublement de l'offensive capitaliste contre les conditions de travail et d'existence de la classe ouvrière, la volonté de cette dernière de résister à l'attaque — volonté exprimée au cours de nombreuses grèves combattives — montrent toute la valeur de cette résolution du 6^e Congrès de la C.G.T.U.

Les syndicats unitaires ont dirigé de nombreuses luttes. Leur intervention dans le grand mouvement des fonctionnaires a contribué fortement à donner à ce dernier un caractère plus combatif. On peut dire sans crainte que c'est en partie grâce aux efforts des syndicats unitaires pour mobiliser la masse des fonctionnaires et les dresser vigoureusement en un bloc de combat contre toute diminution, que le gouvernement et les Chambres furent tenus en échec pendant de nombreux mois et durent modifier le caractère de leur attaque.

C'est aussi au cours de ce mouvement que les syndicats unitaires, beaucoup plus faibles organisationnellement dans cette catégorie de travailleurs que les syndicats confédérés, ont déployé les plus grands efforts pour assurer l'unité dans la lutte de tous les travailleurs.

Une constatation cependant s'impose à l'ensemble de nos organisations et de nos militants :

Devant l'ampleur des tâches qui nous incombent, les grandes responsabilités de notre mouvement révolutionnaire, les résultats obtenus sont insuffisants.

Les causes de cette insuffisance, chacun de nous, chacun des rouages de notre organisation, doivent les étudier attentivement, les analyser jusque dans les moindres détails, trouver les remèdes nécessaires.

Pour une liaison étroite avec la classe ouvrière

L'étude de notre activité depuis Magic-City doit nous apprendre à être plus attentifs aux multiples revendications de la classe ouvrière, sans en négliger aucune. La défense des salaires, qui est une tâche essentielle, ne doit pas nous empêcher de nous pencher attentivement sur tous les aspects de la vie des travailleurs.

Nous pouvons et nous devons faire mieux pour défendre les assurés sociaux. Nous pouvons et nous devons réaliser plus dans le domaine des conseils, de la défense juridique, de l'utilisation de nos délégués élus et conseillers prud'hommes.

Tout ce qui peut nous lier plus intimement aux prolétaires doit faire l'objet de plus d'attention de notre part.

Cette liaison plus étroite avec la classe ouvrière, cette attention plus grande à ses besoins nous aideront à surmonter nos faiblesses dans l'organisation et la direction des luttes ouvrières, nous permettront d'intervenir avec plus d'à-propos et d'éviter l'improvisation.

Les ex-minoritaires scissionnistes de la C.G.T.U. affirmaient fréquemment qu'il est impossible de lutter en période de crise. Cette assertion est démentie par les faits. Un recensement forcément incomplet, en raison de la défectuosité de notre système d'information, indique qu'il s'est déroulé, entre février 1932 et avril 1933, près de 500 grèves revendicatives.

Plusieurs de ces mouvements englobèrent des milliers de travailleurs (Chaussures Fougères-Pont-de-l'Arche, Textile Vienne-Armentières, Métaux Marseille, Citroën, Chenard et Walker, Renault 1932, Rateau, Dockers du Havre, Dunkerque, Mineurs, Agriculteurs, Fonctionnaires).

La combativité des masses ouvrières est nettement démontrée dans tous ces mouvements.

La lutte des fonctionnaires et travailleurs des services publics en a fourni également une preuve indiscutable.

Des milliers de faits qui se produisent dans les entreprises : débrayages, protestations, délégations, etc., auraient pu se transformer en mouvements plus solides et plus larges, si nous nous étions montrés plus vigilants dans l'étude de la situation, des revendications correspondantes et des moyens de lutte.

Les grèves apparaissent ainsi comme des actions spontanées. Les syndicats unitaires sont surpris par leur déclenchement.

Trop souvent d'ailleurs cette surprise est due à la sous-estimation de la combativité des ouvriers et, partant, à la passivité des organisations unitaires.

LA PREPARATION DES LUTTES REVENDICATIVES

Les syndicats unitaires doivent apporter la plus grande attention à la préparation des luttes revendicatives. De leur activité spécifique pour connaître l'état d'esprit des masses dans les entreprises de leur ressort, la situation économique de la région, localité, usine qui les intéressent, dépend, pour une large part, l'efficacité de l'agitation et du travail d'organisation pour la lutte. Beaucoup d'organisations n'ont pas encore de bases solides dans les entreprises.

Elles ne pourront les y constituer qu'au prix d'une activité intense et correspondant aux aspirations des travailleurs intéressés. C'est en préparant soigneusement les mouvements revendicatifs et en popularisant les bons exemples d'organisation que l'on réalisera avant, pendant et après la grève la structure syndicale sur la base logique de l'entreprise.

Il convient d'enregistrer à ce sujet des progrès dans la préparation des grèves qui se sont déroulées depuis le Congrès de Magic-City.

Les grèves du Bâtiment, notamment dans la région parisienne, sont préparées par une activité constante de la propagande des syndicats unitaires, ce qui a permis de nombreux mouvements offensifs pour l'augmentation des salaires. Il faut cependant remarquer que le patronat a pu jusqu'ici empêcher que ces augmentations de salaires ne dépassent le plafond antérieurement atteint. Elles constituent plus un relèvement des salaires déjà réduits qu'une augmentation véritable. Par contre, la lutte est insuffisante pour maintenir les salaires relativement plus élevés (travaux souterrains) qui ont subi de sérieuses réductions.

Un bon exemple de préparation est fourni par la grève de Sainte-Maxime. Dans les premiers jours de mars, une réunion fut organisée par quelques éléments réformistes et où parla un orateur de la C.G.T. Un de nos militants, immigré, développa la position de la C.G.T.U., ce qui fut approuvé par les camarades présents qui demandèrent l'organisation d'une autre réunion. Celle-ci se tint le 18 mars où fut constitué le syndicat unitaire avec 40 adhésions.

D'autres réunions se succèdent et un cahier de revendications est élaboré. Il fut popularisé auprès des travailleurs français, immigrés, coloniaux et présenté aux entrepreneurs le 13 avril avec huit jours de délai pour la réponse. A ce moment, le syndicat groupe un tiers des ouvriers travaillant dans la localité, il les convoque à nouveau et en réunit 300.

C'est à cette réunion que fut décidée la grève pour le 27 avril.

Aussitôt, un communiqué est adressé aux journaux de la région et, en même temps, on alerte les syndicats de toutes les autres localités, en leur demandant de porter à la connaissance des travailleurs du bâtiment la grève de Sainte-Maxime.

Un premier comité de grève est désigné. La dernière réunion avant la grève rassemblait la presque totalité des ouvriers.

Les piquets de grève fonctionnèrent dès le premier jour, la combativité fut bonne et le 7 mai les entrepreneurs durent accepter la signature du contrat de travail.

La préparation insuffisante des mouvements revendicatifs fait que les grèves se déclenchent encore spontanément, elle est une de nos principales faiblesses.

Les grèves du textile de Vienne et d'Armentières, par exemple, éclatent sur l'attaque patronale. Elles ont dû leur solidité à la combativité même des grévistes et, pour la première, à l'intense travail d'organisation réalisé dès le début du mouvement.

Le mouvement des métallurgistes de Marseille dénote un progrès dans le travail de préparation des luttes.

Avant que l'attaque se déclenche contre les soudeurs des constructions navales, l'ensemble des métallurgistes était alerté contre l'indice du coût de la vie, en vue de l'offensive patronale prévue.

La lutte héroïque des gars de chez Citroën fut préparée dans les entreprises mêmes, par une certaine activité des syndiqués unitaires et par l'activité du syndicat lui-même en direction de cette entreprise. Cependant, cette préparation fut insuffisante et faible et ne put enlever au mouvement un certain caractère de spontanéité.

Les syndicats unitaires des Services publics, Transports en commun, P. T. T., Etablissements de l'Etat, Cheminots, etc., ont travaillé sérieusement à la préparation de la lutte commune avec les fonctionnaires. Il n'est pas exagéré d'affirmer que les résultats positifs obtenus le 20 février sont dus pour une large part à cette campagne de préparation.

La direction confédérale, en raison de l'importance d'un tel mouvement, a participé en permanence à la préparation de l'action.

Le récent mouvement des mineurs, des 3, 4 et 5 avril, décidé par les chefs réformistes, et non accepté par les travailleurs, aurait pu être mieux orienté vers une action positive, si la préparation avait été plus intense. Malgré quelques efforts, dans les bassins du Nord, du Pas-de-Calais, du Gard, notre position juste quant à l'élargissement de la lutte, sa prolongation jusqu'à la victoire, ne fut pas suffisamment popularisée dans la masse. Il y eut même dans les syndicats unitaires des camarades qui estimaient que nous ne devions pas participer à ce mouvement. Ces camarades ne se rendaient pas compte que cette action, décidée par les chefs réformistes pour calmer la colère des mineurs, pouvait, sous notre impulsion, se transformer en une lutte vigoureuse contre les compagnies houillères. Ceci permit aux chefs réformistes de briser net toute action plus prolongée et plus efficace des ouvriers.

Les chefs confédérés de Fougères ont tout tenté pour enrayer la grève, en empêcher le déclenchement. L'activité de notre syndicat, infériorisée quant au rapport des forces, fut plutôt orientée vers la seule polémique envers les chefs confédérés, que dans la préparation pratique de la lutte sur les bases tracées par les directives de l'I.S.R. et de la C.G.T.U.

Les syndicats unitaires ont un rôle déterminant à remplir pour que le mécontentement des masses ouvrières trouve sa pleine expression et son plein développement dans l'agitation et le travail pour l'organisation de la lutte. Quand cette activité n'est pas suffisante, les mouvements surprennent les organisations, les militants méconnaissent la combativité des travailleurs, il s'ensuit une passivité des syndicats préjudiciable à la lutte revendicative, une absence de liaison avec les grandes tâches de notre C.G.T.U.

Il en est fréquemment ainsi quand il s'agit de préparer des démonstrations plus générales comme le 1^{er} Mai, le 1^{er} Août. Ces démonstrations ne sont pas organisées en liaison avec les revendications économiques immédiates, à l'entreprise ou dans les corporations. Elles prennent le caractère d'une activité accidentelle détachée de tout le travail habituel des syndicats.

LA DIRECTION DES MOUVEMENTS GREVISTES

Le problème de la direction des mouvements grévistes est l'un des plus importants. Si les syndicats unitaires doivent assumer la responsabilité de la préparation, de l'organisation des grèves, s'ils doivent en être les animateurs et les guides, ils doivent aussi lutter pour que la direction des mouvements soit assurée sur la base de l'unité d'action par les grévistes eux-mêmes, combattre pour empêcher la bureaucratie réformiste de s'emparer de cette direction et briser ainsi toute tentative de liquidation et de trahison. L'élection des comités de grève, le contrôle de leur activité par la masse elle-même, la création avec son concours des organismes indispensables, commissions financières, de solidarité, organisation des piquets de grève, toutes dispositions permettant à l'ensemble des grévistes de participer à la direction de la grève, de décider des mesures à prendre, doivent être vigoureusement soutenues par les syndicats unitaires. Il faut constater que des progrès sensibles ont été réalisés au cours des mouvements survenus depuis le 6^e Congrès.

Les grévistes de Vienne ont élu un comité de 110 membres, composé de chrétiens, confédérés, unitaires, inorganisés, immigrés, élus dans des assemblées d'entreprises, ils ont également créé les divers organismes nécessaires au ravitaillement, à la défense de la grève, à l'organisation des piquets de masse.

Les dockers de Dunkerque ont élu un large comité de grève comprenant 50 membres, dont 39 pris parmi la masse des grévistes et représentant les diverses tendances, et 11 seulement appartenant au Conseil syndical.

Même orientation juste chez les carreleurs-façonniers de la région parisienne, qui élisent un comité de grève de 80 membres, dirigeant le

ayant sa confiance. Ainsi, la grève a pu donner aux travailleurs les résultats importants grâce à ces méthodes de lutte.

Les 2.000 grévistes du bâtiment de Strasbourg en lutte au moment où le présent rapport est établi ont également désigné leurs comités de grève par chantier, comprenant outre les unitaires, des confédérés et des chrétiens, un certain nombre



Un des épisodes de la grève des Textiles de Vienne. La formation d'un cortège (Mars-Avril 1932).

mouvement en collaboration avec l'ensemble des grévistes.

Le meilleur exemple en ce sens est fourni par la lutte des ouvriers des usines Citroën. Le Comité élu et comprenant des représentants des diverses catégories comptait 180 membres. Sa liaison constante avec les grévistes, son excellent travail, dans la discussion avec le patronat et les gouvernants, les contre-propositions faites prouvant que le Comité connaissait bien l'état du mouvement, lui a valu une confiance telle qu'il a pu continuer à diriger la lutte dans les usines mêmes après la reprise du travail.

Les métallurgistes de Marseille ont également compris la nécessité de doter leur mouvement d'une direction puissante, élue par la masse et

d'ouvriers inorganisés. Un comité central de grève coordonne le mouvement et le dirige sous le contrôle permanent de la masse des grévistes.

Une bonne application des directives (de la C.G.T.U. fut réalisée à la grève des mineurs de la concession de Thivencelles, avec un Comité de grève élu de 46 membres.

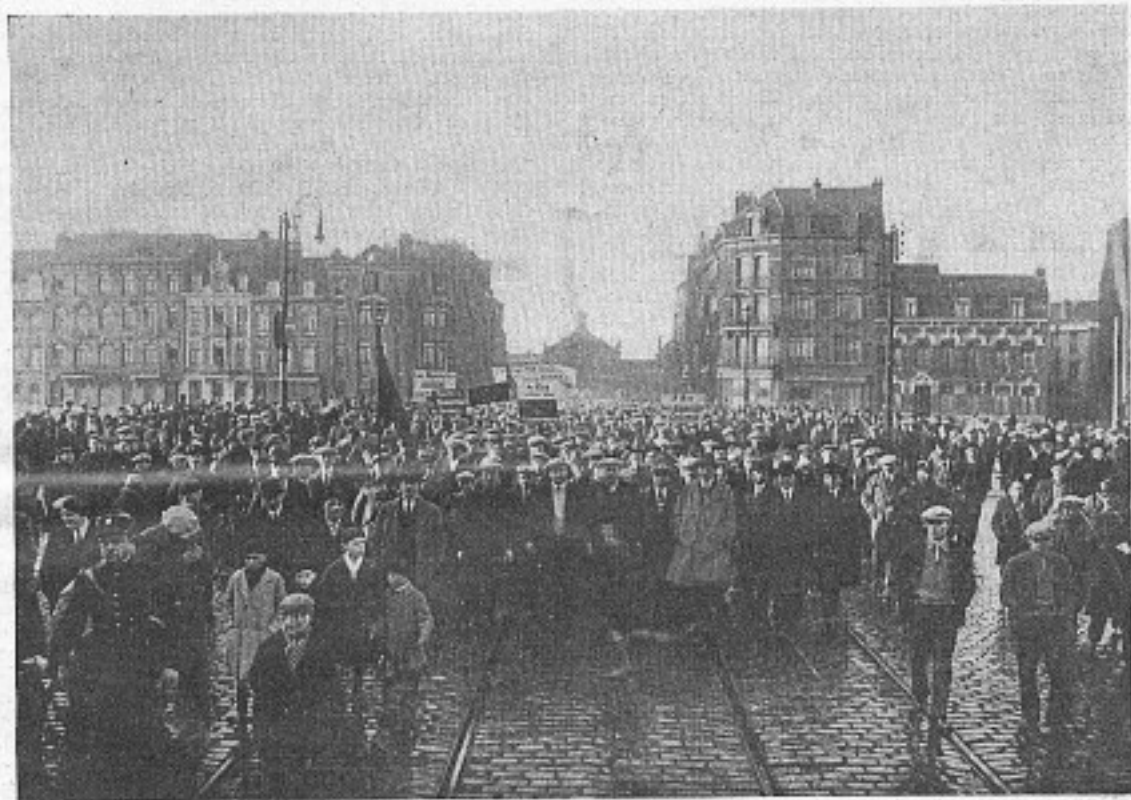
La C.G.T.U. et les fédérations intéressées ont mené la lutte pour donner au mouvement des fonctionnaires et des travailleurs des services publics la direction représentant vraiment l'ensemble des masses en lutte contre l'offensive gouvernementale. C'est ainsi que fut posé, à la Conférence du 19 novembre 1932, le problème de l'élection d'un Comité de lutte comprenant les représentants de toutes les tendances. Il y avait

à cette Conférence 573 délégués dont 151 autonomes, 10 confédérés, 11 inorganisés, 48 délégués représentant chacun un organisme de front unique. Or la constitution d'un large Comité d'action par les délégués à la Conférence ne fut pas réalisée, ce qui était une faiblesse. Il convient de signaler la position des dirigeants de la Fédération autonome, orientés plutôt vers la constitution d'un

participation insuffisante de la Fédération unitaire des Cheminots.

D'autre part, les syndicats unitaires ont, en certaines circonstances, capitulé devant les exigences des chefs réformistes opposés à l'élection des comités de grève.

Néanmoins, les exemples que nous venons de citer démontrent que l'élection des comités de



A Dunkerque le 18 décembre, une manifestation de 15.000 ouvriers durant la grève des dockers.

Comité par le « sommet » que vers la constitution de Comités d'action à la base. Nos excellentes relations avec cette organisation qui, dans maintes circonstances, lutte en accord avec la C.G.T.U. n'auraient pas dû nous empêcher de donner publiquement notre opinion à ce sujet.

La participation du Bureau confédéral aux délibérations du Cartel élargi fut efficace. La Commission exécutive elle-même discuta du mouvement à plusieurs reprises. Elle porta en particulier sur l'examen des manœuvres habiles que le gouvernement, avec l'appui de la C.G.T. et de la S.F.I.O. opérait pour disloquer le mouvement. Disons également que le Cartel élargi fut quelque peu amoindri dans ses possibilités d'action par la

grève par la masse des grévistes est maintenant mieux comprise et pratiquée dans la plupart des mouvements. Elle est la consécration d'une juste application du front unique, sur la base des revendications et des moyens de lutte.

La grève d'Armentières

A Armentières, par exemple, le syndicat unitaire accepte la constitution d'un comité intersyndical composé de quelques représentants de chaque syndicat : chrétien, confédéré, unitaire.

Ainsi, la grande masse des grévistes, composée d'inorganisés, et même la majorité des syndiqués, étaient pratiquement écartés de la direction du

mouvement, dans lequel ils étaient engagés par leur combativité. La solidarité tacite acceptée dans la constitution du Comité intersyndical par les militants unitaires les a amenés à ne pas combattre avec assez de vigueur les manœuvres des chefs confédérés pour le torpillage du mouvement.

La faute commise par les dirigeants du syndicat unitaire du Textile d'Armentières fut provoquée par leur méconnaissance de la volonté de lutte des travailleurs et aussi par l'opinion erronée qu'on ne peut pas lutter sans les chefs réformistes.

La suite des événements démontra que cette position est préjudiciable aux intérêts des travailleurs. Les chefs réformistes isolèrent la grève, s'opposèrent à un élargissement décisif et aboutirent à signer une véritable capitulation dont les effets se font durement sentir pour les travailleurs.

Cette mauvaise orientation fut suivie également par les dirigeants unitaires du syndicat des Mineurs de Merlebach, en Moselle, qui réalisèrent l'accord au sommet, au prix de concessions dangereuses. Ils illusionnèrent ainsi la masse sur les chefs confédérés et chrétiens au point que chacun de ces syndicats put recruter dans cette période autant et plus de membres nouveaux que le syndicat unitaire.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de repousser les discussions et les pourparlers pour la lutte commune entre les syndicats unitaires, confédérés, chrétiens et autonomes. Les unitaires doivent, chaque fois qu'ils sont appelés à de telles discussions, faire les propositions pratiques pour le rassemblement des ouvriers intéressés organisés ou inorganisés, exposer leur conception sur les revendications et les moyens de lutte. Devant l'ensemble des ouvriers et ouvrières réunis pour discuter de leur situation, des revendications, de la grève, les unitaires proposent l'élection d'un vaste comité de grève, représentant la volonté de la masse avec laquelle il est intimement lié, puisqu'il en est l'émanation.

La direction de leur lutte par les intéressés eux-mêmes, élisant et contrôlant l'activité de leurs comités, participant à l'organisation et à l'action est une garantie pour l'utilisation au maximum de la puissance ouvrière.

Quand la masse est intimement liée avec la direction du mouvement, la grève est plus active, les piquets de grève plus nombreux et plus efficaces, la discussion sur les revendications et les moyens de lutte plus sérieuse ; cela permet de mieux déceler et déjouer les manœuvres dirigées contre la grève.

LA LUTTE POUR L'UNITE D'ACTION ET L'UNITE SYNDICALE

Malgré l'inscription à l'ordre du jour du 7^e Congrès d'un rapport spécial sur l'unité d'action, l'unité syndicale et les luttes, il est nécessaire d'examiner ici très rapidement notre activité en ce sens dans les mouvements revendicatifs.

La résolution de Magic-City était à cet égard très précise.

Elle indiquait la seule voie juste, celle de la discussion commune des revendications et des moyens de lutte pour réaliser l'unité d'action immédiate et préparer ainsi dans la lutte anticapitaliste l'unification des forces ouvrières dans un mouvement syndical de classe.

La base solide de notre activité est contenue dans cette partie, la plus importante, de notre résolution, les moyens concrets de réaliser l'unité découlant de l'action commune des travailleurs et des organisations.

Bien entendu, les chefs confédérés se sont dressés avec vigueur contre une telle plate-forme, qui suppose l'obligation de l'action et ont essayé d'utiliser le courant sentimental d'unité, très important dans les masses ouvrières. Toute leur activité consiste à refuser la discussion sur les revendications et les moyens de lutte et à entraîner nos organisations et nos militants dans la procédure préalable et dans des discussions de forme.

Ils ont trouvé des alliés précieux dans les rangs de la minorité réformatrice de la C.G.T.U., les Chambelland, les Rambaud, les Boville, les Cornec, qui ont tenté, sans y parvenir, de dialoguer les syndicats unitaires, les seuls luttant pour les intérêts de classe du prolétariat.

Leur geste criminel, que leur attitude au Congrès de Magic-City faisait prévoir, a certes affaibli les organisations intéressées. Toute leur activité dans la C.G.T.U., leur dénigrement systématique de l'orientation révolutionnaire de l'I.S.R., leurs luttes contre la majorité confédérale, menées avec les moyens les plus abjects et soutenues par la bourgeoisie ont empêché dans des moments décisifs l'entrée de certains travailleurs dans les syndicats révolutionnaires. Mais les Cheminots de l'Etat et les travailleurs de l'Alimentation n'ont pas suivi, dans leur grande majorité, les ennemis du syndicalisme révolutionnaire, qui s'avèrent dans la C.G.T. comme les plus sûrs soutiens de la politique de collaboration avec la bourgeoisie.

Les syndicats unitaires se sont mis à l'œuvre dès le 6^e Congrès pour appliquer la résolution votée.

Ils ont participé à la constitution de comités d'unité, provoqué des réunions communes, mais la principale faiblesse dans cette activité, c'est l'insuffisance du travail pour les revendications immédiates et les moyens de lutte. Les comités n'étaient ainsi que des organismes préparant éventuellement la fusion et non l'action concrète. Ils sont fréquemment disparus faute de tâches pratiques à réaliser en commun.

Résultats positifs et faiblesses

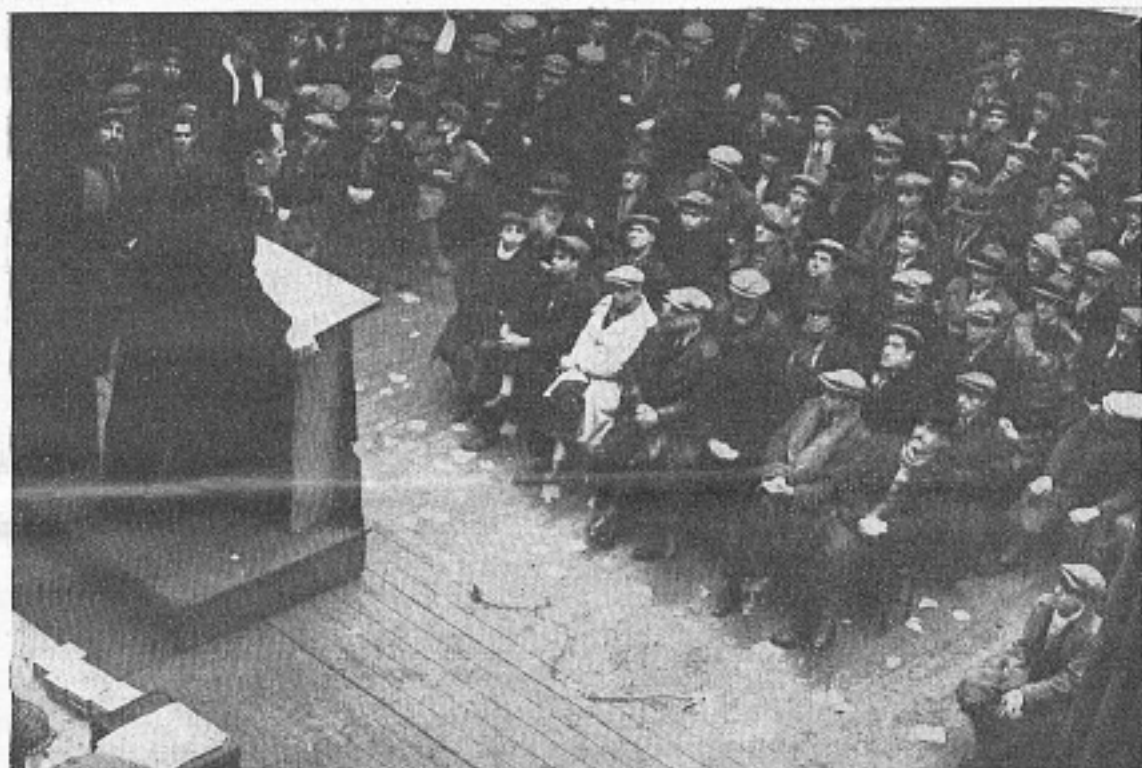
Les résultats les plus positifs ont été obtenus dans les luttes. Citons parmi les plus récentes, les grèves des métallurgistes de Citroën et de Marseille et celles des Viticoles du Midi, des Carreleurs de la R.P. L'unité d'action complète s'est réalisée chez Citroën sur la base incontestée des

méthodes de lutte proposées par la C.G.T.U. La direction du mouvement élue ainsi qu'il est dit plus haut a rassemblé tous les ouvriers sans distinction de tendances. Le problème de l'unité syndicale se pose pour tous les travailleurs sur la base de l'action de classe.

A Marseille, le syndicat confédéré des Métaux s'est évanoui malgré ses déclarations contre la

tée vers les pourparlers du sommet, entre organisations. Cette faiblesse résulte du manque de confiance dans nos propres possibilités. Certains militants croient encore qu'il n'est pas possible de lutter sans les chefs réformistes.

Lors de la grève de trois jours chez les mineurs, l'opinion qu'il ne fallait pas entrer en action parce que le mot d'ordre était faux et aussi parce que



La grève des carrelers de la Région parisienne. Une vue d'un meeting à la Grange-aux-Belles.

grève devant la masse unie des combattants qui considèrent avoir fait dans l'action commune le plus grand pas vers l'unité syndicale.

Pour les Viticoles du Midi, la marche vers l'unification des forces syndicales de classe ne se conçoit plus également que sous l'angle de la lutte.

Quelques progrès en ce sens furent réalisés dans le mouvement des fonctionnaires, notamment dans les P.T.T. (meetings Bourse du Travail Paris, Comité de lutte d'Austerlitz, etc.), chez les Mineurs (Comités du puits 4 à Lens et du puits 4 à Ostricourt). Tous ces exemples démontrent que les ouvriers intéressés sont entraînés en masse dans l'action commune.

Il n'en est pas toujours ainsi. Trop souvent encore, la lutte pour le front unique est orien-

l'on ne pouvait pas prolonger la lutte puisque les réformistes étaient contre, fut assez répandue.

Cette même préoccupation, appeler les chefs réformistes à la lutte alors qu'ils en sont les adversaires, apparaît clairement, quand la Fédération unitaire des Cheminots, dans un appel commun avec d'autres organisations, « demande » aux dirigeants de la Fédération confédérée d'abandonner leur position hostile au front unique, alors qu'il s'agit pour nous de convaincre les ouvriers confédérés de l'hostilité de ces dirigeants à l'égard de l'action commune.

Quelques succès sérieux dans la lutte pour l'unité d'action ont été obtenus au cours de la préparation et de la démonstration même du Premier Mai 1933. Le mot d'ordre de la C.G.T.U. :

« Un seul meeting, une seule démonstration », eut un grand écho dans les masses, et dans de nombreuses villes des manifestations uniques furent réalisées sans conteste sur la base des mots d'ordre revendicatifs et de lutte des syndicats unitaires. Malgré l'opposition des dirigeants réformistes, des manifestations rassemblant des milliers de travailleurs de toutes tendances se déroulèrent pendant que les manifestations réformistes ne groupaient que quelques centaines de manifestants (Lens, Douai, Lyon, etc.).

Cependant, très rares sont les cas où les comités constitués ont continué leur action dans les entreprises et les localités pour la conquête des revendications. Il faut lutter pour que l'unité d'action réalisée en vue d'une démonstration commune — Premier Mai, Premier Août — constitue avant et après ces journées de lutte une arme sérieuse dans le combat permanent des travailleurs.

SAVOIR TERMINER LES MOUVEMENTS GREVISTES

L'examen du mouvement revendicatif, grèves et manifestations diverses, doit nous permettre de clarifier notre tactique des luttes.

L'une des caractéristiques du mouvement français, outre la spontanéité dans le déclenchement des grèves, c'est l'insuffisance tactique pour les terminer dans les meilleures conditions et pour déjouer les manœuvres multiples du patronat, des gouvernants.

La bataille revendicative exige une attention soutenue, une mobilité utile dans les mouvements. Il faut savoir mener durement l'attaque jusqu'au moment où le patronat fléchit et où les travailleurs peuvent lui imposer leur volonté.

Il faut aussi, si la résistance ouvrière faiblit, si le rapport des forces risque de s'instituer, en faveur du patronat, savoir faire les propositions favorables à la consolidation de la grève, utiliser la sympathie qu'elle suscite et les suggestions qui peuvent être faites aux grévistes. Savoir trouver une position de repli pour éviter la dislocation des forces ouvrières.

Plusieurs exemples du mouvement gréviste de la période précédente sont à populariser, comme un progrès sérieux, entre autres ceux de Dunkerque, des Carreleurs-Falenciers de la R.P. et de la grève Citroën.

Pour la grève des Dockers de Dunkerque, la C. E. confédérale a caractérisé la tactique comme suit :

« La C. E. de la C.G.T.U. approuve pleinement la tactique suivie dans la grève de Dunkerque et, en particulier, celle adoptée pour y mettre fin par un accord donnant satisfaction à la masse des grévistes et leur permettant de reprendre le travail en bloc et plus unis que jamais dans leur syndicat unitaire.

« Après 35 jours de grève, après avoir fait de multiples efforts et obtenu, en partie, la solidarité des travailleurs de la localité, après avoir défendu le contrôle syndical sur le port contre les inconscients et les « jeunes » qui

voulaient travailler, après avoir surtout répété plusieurs tentatives pour obtenir le non déchargement des navires dans les ports voisins et en particulier à Calais, après les efforts réalisés pour l'élargissement du conflit rendu difficile par la non application des décisions de la Conférence des Ports de décembre 1934, la décision qui fut prise de signer un accord comportant de minimes réductions de salaires et enregistrant un recul sérieux du patronat, fut justifiée. D'autant plus que la rentrée des grévistes du Havre avait affaibli le mouvement des ports et ne facilitait pas le déclenchement d'autres grèves ».



Les carreleurs-falenciers ont mené pendant plusieurs semaines une lutte sévère contre l'ensemble du patronat, composé d'un certain nombre de gros entrepreneurs et d'une masse plus nombreuse de moyens ou petits patrons. Les premiers, « patrons de combat », dont l'action était à l'origine du conflit, intéressés grandement à la réduction des salaires, en raison des travaux entrepris au rabais, prétendaient tenir les autres dans la lutte à outrance. Les contradictions se développèrent rapidement entre ces deux catégories d'employeurs, et c'est alors que les grévistes proposèrent à ceux qui s'engageaient à appliquer définitivement les revendications, d'assurer leur travail, sous le contrôle des comités de maison. Cette proposition acceptée fut appliquée. Il s'ensuivit la dislocation du bloc patronal et l'obligation pour la Chambre syndicale de signer le contrat.

Dans le mouvement Citroën, le Comité de grève sut faire les contre-propositions indispensables face à l'intransigeance du patronat, et cela au moment où une attitude sectaire aurait risqué de compromettre la solidité du mouvement. Les contre-propositions du Comité de grève garantissaient l'intégralité des salaires inférieurs et elles enlevaient une arme au patronat et aux gouvernants dans leurs manœuvres pour influencer les grévistes et l'opinion publique. Elles permettaient de conserver intact le bloc des grévistes.

Ainsi Citroën subit deux échecs dans l'essai d'ouverture de ses entreprises, dut d'ailleurs abaisser sérieusement ses prétentions, faire des promesses. La fin du mouvement ne fut pas la dislocation des forces ouvrières, mais sous la direction du comité de grève, la poursuite de la lutte dans les entreprises.

A Fougères, l'autorisation donnée par les dirigeants confédérés, dès le début du mouvement aux patrons qui acceptaient pendant la durée de la grève de ne pas réduire les salaires était une arme donnée au patronat contre les grévistes. Ainsi, pendant sept mois, des centaines de travailleurs continuèrent à produire, à exécuter, en cette période de crise, le travail nécessaire pour que le patronat ne souffre pas du conflit.

Cette décision n'avait pas été provoquée par la lutte des ouvriers, dressant les patrons les uns contre les autres ; elle n'exerçait en conséquence aucune pression sur l'ensemble des employeurs.

La bataille terminée, les ouvriers qui avaient

ainsi travaillé, contre leurs propres intérêts et ceux de leurs camarades, virent leurs salaires diminués.

Les mêmes méthodes furent employées en 1930, dans la grève du textile du Nord, contre le versement ouvrier prévu dans la loi des assurances sociales, les usines appliquant les revendications étant par avance autorisées à travailler. Les chefs réformistes vont d'ailleurs encore plus loin dans leurs compromis honteux destinés à épargner au patronat les difficultés de la lutte.

C'est ainsi que le mouvement revendicatif des mineurs contre la réduction des salaires fut brisé en 1927 et en 1931, les chefs ayant maquignonné avec le patronat une diminution un peu inférieure à celle proposée. En 1932, ils organisèrent un referendum en menant une campagne acharnée contre la grève, provoquant ainsi l'acceptation de nouvelles diminutions sans organiser la résistance.

Au Havre, les dirigeants du syndicat autonome des Dockers provoquèrent la reprise du travail sous le prétexte qu'il n'y avait plus d'argent en caisse. Les dockers, poursuivant la grève « perlée », contraignirent les dirigeants autonomes à manœuvrer et à provoquer l'arbitrage du député-maire

Léon Meyer, arbitrage qui — en raison de la combativité des dockers du Havre réalisant la grève « perlée » pendant une quinzaine de jours après près d'un mois de grève et des résultats obtenus à Dunkerque par la C.G.T.U. — réduisait les prétentions patronales, mais aussi lie ultérieurement les dockers par l'arbitrage.

Il convient de souligner cependant, à propos de cette grève, les erreurs commises par notre syndicat des dockers-charbonniers unitaire qui, par la décision de rester coûte que coûte dans la lutte, risqua de se couper de la grande masse des grévistes dockers ayant décidé la reprise du travail avec la volonté de réaliser la grève « perlée ».

Les quelques exemples que nous donnons sur la direction des grèves par les organisations unitaires et qui marquent un progrès, font ressortir avec plus de force tout l'effort que nous devons accomplir pour surmonter nos faiblesses.

Il importe surtout que les militants unitaires sachent adapter à chaque mouvement les mesures que son développement nécessite. Autant il faut savoir déterminer les faiblesses dans une grève et faire les propositions qui permettent de la rendre plus solide, autant il serait inopportun, quand le bloc est intact et la combativité ardente, de donner au patronat l'occasion de prendre avan-



Une manifestation des grévistes de chez Citroën, devant les usines Renault. TOURAULT, secrétaire du syndicat unitaire, appelle les ouvriers à la solidarité.

tage de faiblesses qui seraient alors imputables aux militants dirigeant le mouvement.

LA C. G. T. U. ET LE MOUVEMENT DES CHOMEURS

Le 6^e Congrès avait fixé, après discussion, les tâches immédiates des syndicats unitaires dans le mouvement des chômeurs, tant en ce qui concerne les mots d'ordre revendicatifs que les tâches d'organisation.

Sous l'impulsion des organisations unitaires, de nombreux comités de chômeurs ont été constitués dans le pays, par leur activité, le dépôt de revendications, de multiples manifestations diverses, dans la région parisienne, à Saint-Etienne, dans le Nord, etc., ces comités sont parvenus à faire aboutir des revendications immédiates et importantes pour les chômeurs (ouverture de fonds de chômage, inscriptions de chômeurs non inscrits,

augmentation des allocations, indemnités et secours divers, etc.).

Une des revendications les plus importantes, imposées à la bourgeoisie, a été la prolongation du paiement des indemnités au delà des 180 jours.

Cependant, le mouvement des chômeurs n'a pas encore une base de masse suffisante, ne s'étend pas — sauf en de rares exceptions — auprès des chômeurs non inscrits au fonds de chômage, est encore sujet aux courants les plus divers du fait de multiples manœuvres de la bourgeoisie et des organisations socialistes et réformistes.

La raison principale réside dans la faiblesse de l'activité particulière des organisations et syndiqués unitaires à tous les échelons.

La plus importante faiblesse réside dans l'abandon à peu près général du recrutement des chômeurs aux syndicats unitaires. Le 6^e Congrès indiquait « que les syndicats doivent prendre toutes dispositions pour faciliter l'adhésion et le maintien des chômeurs complets ou partiels dans nos rangs (droits d'adhésion et cotisations « spéciaux »).

Certes, la cotisation fixée à 50 centimes est très réduite et n'apporte pas à l'organisation un appoint matériel, mais une telle considération ne peut entrer en ligne de compte.

La méconnaissance des directives du Congrès a provoqué ainsi l'éloignement d'un certain nombre de syndiqués de nos organisations et a grandement nui au recrutement de nouveaux membres.

Quelques syndicats seulement, notamment ceux des Garçons de Café-Hôtel-Restaurant et des Cuisiniers de la région parisienne, ont appliqué les décisions de Magic-City. Ils ont renforcé sérieusement leurs effectifs et l'énorme majorité des chômeurs recrutés au syndicat restent dans l'organisation et paient les cotisations ordinaires lorsqu'ils retrouvent du travail.

Cette négligence a supprimé en fait toute l'activité spéciale des syndiqués unitaires dans les comités de chômeurs. Les syndicats ne les réunissent pas pour discuter avec eux des tâches qu'ils doivent remplir afin qu'ils constituent la charpente solide du mouvement.

La liaison des syndiqués chômeurs avec les syndiqués encore employés dans les entreprises, doit être poursuivie afin d'assurer pendant les mouvements la solidarité des chômeurs qui pourraient être appelés à remplacer les grévistes.

Il faut constituer des groupes de chômeurs syndiqués dans les diverses organisations de chômeurs, ainsi les unitaires se montreront les meilleurs animateurs et organisateurs du mouvement.

Malgré les décisions multiples des Comités confédéraux et de la Commission exécutive, l'activité des syndicats unitaires en tant que tels pour la lutte contre le chômage est trop faible. Certes, les Comités sont qualifiés pour diriger l'action, mais le programme de la C.G.T.U. contient toute une série de revendications sur le chômage, depuis le fonctionnement des fonds dans toutes les communes jusqu'à l'assurance-chômage dans les assu-

rances sociales. Il faut œuvrer pour l'élection des comités de chômeurs sur la base de ces revendications et des moyens de lutte préconisés par la C.G.T.U.

La lutte pour la défense des revendications des chômeurs partiels est également insuffisante. Certains syndicats ont cependant obtenu des résultats intéressants, par exemple à Hautmont, Saint-Denis, Le Boucau, où les chômeurs partiels ont perçu des allocations pour les journées de travail perdues.

Les syndicats unitaires qui ne défendent pas sérieusement les chômeurs, qui n'ont pas une activité permanente sur tous les problèmes revendicatifs qui les intéressent, sont amenés par là-même à considérer les comités de chômeurs comme de véritables syndicats.

Dans la lutte générale pour l'organisation des chômeurs, certaines Unions locales, Saint-Etienne, Saint-Quentin, par exemple, ont déployé une activité positive.

Les congrès régionaux des comités de chômeurs, ceux de la région parisienne et du Nord notamment, démontrent que la C.G.T.U. influence ce mouvement très important ; mais il faut lui assurer une plus grande solidité, par l'activité de toutes les organisations unitaires.

La C.G.T.U. a constitué une commission confédérale du chômage dont l'activité a eu des répercussions heureuses sur notre travail parmi les chômeurs.

L'ACTION DE LA C. G. T. U. AUTOUR DE SON PROGRAMME REVENDICATIF

Le programme revendicatif de la C.G.T.U., précisé par les trois derniers Congrès confédéraux, correspond encore en cette période aux nécessités de la lutte du prolétariat. Il s'agit d'examiner comment les principales revendications ont été popularisées, interprétées et défendues.

Pendant toute cette période, la C.E. confédérale a eu le souci d'adapter les mots d'ordre revendicatifs aux nécessités du moment. Le Congrès de Magic-City avait donné le mot d'ordre de la défense des salaires et de leur augmentation, la C.E. et les C.C.N. ont indiqué qu'il faut lutter pour le relèvement des salaires diminués.

Concernant la diminution du temps de travail, le C.C.N. de novembre a décidé de lancer le mot d'ordre : Semaine de 40 heures sans réduction du salaire.

Il faut cependant indiquer que nous ne sommes pas encore parvenus à obtenir la même adaptation des revendications générales aux situations particulières. Trop souvent encore des Unions régionales ou locales, des syndicats et sections d'entreprises ou locales expriment exactement les mots d'ordre revendicatifs de la C.G.T.U. sans tenir compte s'ils correspondent parfaitement à une situation donnée, à l'état d'esprit des masses, aux possibilités d'entraîner celles-ci à la lutte pour leur obtention.

De plus, en raison même du caractère de l'attaque patronale et gouvernementale qui épouse des formes les plus diverses et parfois — en apparence — les plus anodines, il est indispensable que chaque organisation examine et exprime concrètement les mots d'ordre qui correspondent à chaque situation et qui peuvent varier suivant les circonstances.

La lutte pour les revendications immédiates revêt une importance toute particulière pour prendre et garder le contact avec les masses ouvrières.

L'extrait d'une résolution de l'I.S.R. concernant l'activité des organisations unitaires des cheminots, que nous donnons ci-dessous, non seulement conserve toute sa valeur pour les cheminots, mais peut être aussi adapté naturellement à toutes les corporations :

« Dans le moment actuel de la fin de la stabilisation capitaliste, la lutte pour les revendications partielles revêt une importance primordiale. C'est pour cela que la défense des intérêts quotidiens les plus minimes, par atelier, dépôt, service, etc., constitue la tâche essentielle de la F.U.C.F., d'où la nécessité de lutter contre tout caractère abstrait de nos mots d'ordre, de notre agitation, de notre presse, en assurant une liaison étroite avec la masse des cheminots et en les faisant participer activement à l'élaboration des programmes revendicatifs.

« Les syndicats unitaires et leurs sections techniques ne doivent pas attendre l'attaque des directions de réseaux contre les conditions de vie et de travail des cheminots, l'aggravation des mesures répressives, le licenciement du personnel pour organiser l'action des masses en vue de leur défense. Les syndicats doivent prendre la tête du mouvement de réclamations de la masse des cheminots, qui peut surgir chaque jour sur la base des faits les plus minimes : remplacement d'un carreau cassé, fourniture de chiffons, de meilleurs outils, de l'eau chaude, nettoyage des établis, des ateliers, dépôts et des différents services.

« Il s'agit donc pour les sections techniques de se lier étroitement à la masse, de se mettre à la tête des mouvements de réclamations, de profiter de l'actualité des plus petites revendications qui provoquent le mécontentement des travailleurs pour les lier à notre programme revendicatif et organiser, sous des formes multiples, la lutte contre les compagnies et leurs aides, les chefs réformistes et chrétiens. »

Le Congrès avait placé au premier plan la lutte contre la réduction des salaires, la récupération des salaires réduits et ensuite la lutte pour leur relèvement.

En général, les mots d'ordre du Congrès ont été fidèlement reproduits, mais sans adaptation aux particularités de la corporation ou de l'entreprise.

L'agitation pour la défense des salaires est intimement liée à la préparation des luttes revendicatives. Dans la mesure où cette préparation est négligée, le mot d'ordre : « Défendons les salaires » n'a qu'une valeur de propagande et ne mobilise pas les masses.

Quelques organisations, en particulier dans le bâtiment, ont su utiliser des circonstances favorables pour arracher des relèvements importants de salaires allant jusqu'à 1 franc de l'heure.

Les mouvements grévistes de ces derniers mois posent pour le Congrès de la C.G.T.U. un pro-

blème très important, la lutte pour arracher les salaires à la servitude des indices officiels du coût de la vie, qui ne constituent qu'un moyen de tromper la classe ouvrière.

LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL LES 40 HEURES

La C.G.T.U. a mené depuis Magic-City une campagne sérieuse pour la réduction du temps de travail sous toutes ses formes, mais l'agitation s'est surtout cantonnée dans la question de la semaine de 40 heures et de la journée de 7 heures.

Cependant l'action pour l'application intégrale des huit heures, là où ce temps est dépassé, contre les règlements d'administration publique autorisant toutes sortes de dérogations doit être vigoureusement poursuivie.

Le Comité confédéral national de novembre 1932 précisa à cet égard la position de la C.G.T.U. face à la campagne démagogique de la C.G.T. pour les 40 heures en 5 jours. La journée de 7 heures constitue la revendication logique. En période de rationalisation à outrance, nous devons lutter pour la conquérir, mais dans les cas où les travailleurs, à la majorité, en raison de circonstances particulières, décideraient de lutter pour les 40 heures en 5 jours, les unitaires lutteraient avec eux, la seule condition étant le maintien absolu des salaires hebdomadaires précédemment payés et des avantages acquis.

Cette position a dû être acceptée par les dirigeants de la C.G.T. qui ne parlent plus de 5 jours, mais seulement de la semaine de 40 heures.

Sous la poussée des masses également, la C.G.T. avait repris à son compte la revendication du salaire intégral, les derniers débats au B.I.T. démontrèrent qu'elle ne défend pas cette position conforme aux intérêts du prolétariat.

La C.G.T.U. a sans cesse dénoncé la politique néfaste des chefs confédérés prétendant que les 40 heures doivent être obtenues du consentement unanime des gouvernements impérialistes, et entravant par là-même l'action directe des masses dans chaque pays. Une fois de plus, le B.I.T. a bien servi les intérêts de la bourgeoisie en permettant d'écarter cette question jusqu'aux calendes.

L'agitation pour l'application immédiate des 8 heures sans dérogations, pour les congés annuels payés, n'a pas été menée avec la vigueur nécessaire et ces revendications restent encore inscrites au nombre des tâches immédiates.

LES ASSURANCES SOCIALES

La lutte pour les assurances sociales véritables, y compris l'assurance-chômage, pour l'amélioration de la loi existante et notamment contre le versement ouvrier, n'a pas fait l'objet de campagnes systématiques entraînant la participation de l'ensemble des organisations unitaires.

Le Comité confédéral national de novembre

1932 a donné les directives précises concernant la constitution de groupes d'assurés décidés à lutter contre les mauvaises dispositions de la loi, pour la préparation des élections aux conseils d'administration des diverses caisses, la lutte pour conquérir la direction des caisses et y défendre les intérêts du prolétariat, mais il faut constater que ces directives n'ont pas été suffisamment suivies. La lutte n'a pas été menée pour exiger les assemblées générales des caisses que les gouvernants repoussent, redoutant le verdict des assujettis.

En général, les syndicats unitaires se préoccupent avant tout de la défense juridique des assurés, des renseignements sur leurs obligations et leurs droits, ce qui est absolument justifié, il faut toutefois que notre campagne contre la loi et pour le projet de la C.G.T.U. soit développée.

Les syndicats unitaires doivent élaborer les revendications immédiates et pratiques qui permettront de se lier aux assurés et démontrer à ceux-ci que les organisations unitaires sont décidées à les défendre sur tous les terrains.

La campagne des syndicats unitaires contre les décrets de coordination concernant les travailleurs à statut a déjà donné quelques fruits et devra être accentuée.

Le patronat mène une vive campagne pour se décharger des allocations familiales en les incorporant dans les assurances.

En outre, les plus grands efforts sont faits pour en transférer le fonctionnement à la mutualité. Les syndicats unitaires doivent lutter contre ces manœuvres.

La Commission exécutive de la C.G.T.U. s'est dressée contre la campagne des organisations pré-fascistes tendant à la suppression pure et simple des assurances sociales. La C.G.T.U. lutte pour des assurances sociales véritables, elle entend combattre les dispositions antiouvrières de la loi présente, mais elle appellera l'ensemble des travailleurs à briser les menées des tenants du grand patronat capitaliste.

Au moment où les fascistes attaquent le principe même des assurances, où les gouvernants et les réformistes déposent des projets pour consolider les principes antiprolétariens de la loi, il faut mener la plus vigoureuse campagne en faveur du projet d'assurances sociales véritables déposé par le Parti communiste en accord avec la C.G.T.U.

L'HYGIENE, LA SECURITE ET LA LOI DU 5 FEVRIER 1932 SUR LES AMENDES

La lutte pour l'élection de délégués ouvriers à l'hygiène et à la sécurité est inscrite dans le programme de la C.G.T.U. dans des formes qui donnent aux travailleurs toutes les garanties nécessaires. Elle s'oppose à la position de la C.G.T. qui laisse en définitive au gouvernement capitaliste le soin de désigner les délégués.

Cette revendication revêt un caractère d'autant plus important que le parlement, socialistes compris, a voté, le 5 février 1932, sous prétexte de défendre la sécurité des travailleurs, une loi renforçant le régime des amendes déjà usité dans nombre d'entreprises.

La C.E. de la C.G.T.U. et le C.C.N. ont alerté les travailleurs ; une brochure tirée à des milliers d'exemplaires fut répandue par l'ensemble des syndicats unitaires, elle dénonçait la véritable militarisation imposée dans les entreprises, le scandale de la diminution des salaires résultant de l'application de la loi.

L'agitation doit se développer, elle n'a pas atteint toutes les masses, il faut arracher l'abrogation de cette loi fasciste et lutter pour l'institution de délégués ouvriers à l'hygiène et à la sécurité, élus par les travailleurs. L'élection des délégués à la sécurité chez les cheminots, la conquête de délégués semblables chez Solvay, à Dombasle, où le comité de front unique fut transformé en délégation à l'hygiène et la sécurité imposée à la direction, la réaction rapide du syndicat des Métaux de la R.P. à propos des accidents graves, notamment chez Renault, sont des points positifs.

Concernant les accidents du travail, une nouvelle brochure, éditée par la 20^e U.R. et la C.G.T.U., sera incessamment publiée et donnera notre position sur la refonte de la loi de 1898.

Il ressort de ce qui précède que si la C.G.T.U. n'a pas déployé toute l'activité désirable pour la popularisation de son programme revendicatif, ses mots d'ordre tant en ce qui concerne les salaires que les conditions de travail, ont été approuvés et appliqués dans les luttes revendicatives de ces deux années. C'est sur la base du programme de la C.G.T.U. que tous les grands mouvements grévistes se sont déroulés.

Les chefs réformistes, obligés par la poussée des masses, d'employer un langage démagogique, affirment que les revendications qu'ils soutiennent sont les mêmes que celles de la C.G.T.U.

En vérité, sous des appellations semblables, le contenu revendicatif n'est pas le même. La C.G.T.U. appelle les travailleurs à la lutte pour leurs revendications, tandis que les réformistes utilisent la démagogie sur les revendications dans les organismes de collaboration de classes, pour empêcher les travailleurs d'entrer en lutte directe contre la bourgeoisie.

LA POLITIQUE DES DIRIGEANTS REFORMISTES CONTRE LA CLASSE OUVRIERE

Au cours des deux années écoulées depuis le Congrès de Magic-City, l'activité des dirigeants réformistes comme agents de la bourgeoisie à l'intérieur du mouvement ouvrier a pris les formes les plus diverses.

Elle s'est surtout manifestée pour empêcher par tous les moyens le développement de la résistance ouvrière à l'offensive capitaliste.

La C.G.T. s'est livrée à une large application de la théorie du « moindre mal ».

C'est en vertu de cette théorie qu'au début de 1932 elle invita les mineurs à accepter une nouvelle diminution de salaire. Il faut souligner d'ailleurs que sa tactique consista à rejeter habilement et hypocritement la responsabilité de cette acceptation sur les mineurs, en organisant un referendum, tout en prenant une série de mesures pour que ce referendum n'aboutisse pas à la grève, en particulier une campagne forcenée des leaders réformistes expliquant qu'une grève était impossible.

En 1933, toujours chez les mineurs, les dirigeants réformistes, pour limiter la lutte que le mécontentement des ouvriers laissait prévoir et qui s'exprimait déjà dans les grèves partielles, firent usage de la grève limitée de trois jours, en combattant avec force toute tentative de prolonger le mouvement.

Les dirigeants confédérés intervinrent dans le mouvement des fonctionnaires, alors que le mécontentement grandissait rapidement chez cette catégorie de travailleurs, que de toutes parts des ordres du jour étaient votés par de nombreuses assemblées ou syndicats confédérés. C'était également au moment où, grâce à l'activité du Cartel unitaire, se développait un large mouvement de front unique.

Les dirigeants de la C.G.T. et du Cartel confédéré utilisèrent largement la démagogie. Ils firent de nombreuses menaces sous la formule « Nous n'accepterons pas un centime de diminution », alors que de nombreuses démonstrations et quelques mouvements partiels commençaient à se dérouler. Mais, en même temps que, grâce à cette démagogie, ils cherchaient à prendre l'hégémonie du mouvement, profitant de leur supériorité d'organisation, ils prenaient toutes les mesures pour briser l'action.

Ils dirigèrent tous leurs coups contre les syndicats unitaires et les comités de front unique qui se constituaient malgré eux dans de nombreux endroits.

Ils s'efforcèrent d'écarter, même dans leurs propres troupes, ceux dont ils craignaient la combativité, de toute participation à la direction du mouvement.

Le mouvement du 20 février qui fut pour les fonctionnaires une journée de lutte et d'unité d'action, fut utilisé par eux comme « soupape de sûreté ».

Ils sacrifièrent les intérêts des fonctionnaires aux intérêts de la bourgeoisie défendus par la Chambre et le gouvernement de « gauche ».

La C.G.T. ne peut jouer un rôle efficace au profit de la bourgeoisie qu'autant qu'elle continue à tromper des masses importantes de prolétaires, c'est pourquoi les dirigeants réformistes font un plus grand usage de la phrase révolutionnaire au fur et à mesure que s'accroît le mécontentement des ouvriers.

Mais toujours, même lorsqu'ils emploient la

phrase gauche, leur objectif est de détourner les masses de la lutte immédiate.

C'est ainsi qu'au dernier C.C.N. de la C.G.T. il fut surtout insisté sur la nécessité pour les syndicats confédérés de se préparer à remplacer le régime capitaliste, que fut remise en avant la formule de la grève générale contre le fascisme et la guerre, mais en combattant tout ce qui peut développer le mouvement de lutte chez les ouvriers.

Des faits caractéristiques

Au cours des derniers mois, alors que se sont aggravés les rapports de l'impérialisme français avec ses rivaux, la C.G.T. a accentué son caractère de soutien de l'impérialisme français.

Ceci est particulièrement caractéristique dans la réaction des dirigeants réformistes à l'égard du fascisme en Allemagne. Ils tentent d'utiliser la légitime colère des masses contre le fascisme et Hitler pour développer le courant chauvin dans la classe ouvrière. C'est ainsi que Jouhaux affirmait la nécessité de défendre les gouvernements de démocratie (il s'agit de la France) contre les dictatures. Ainsi, alors que s'accumulent les menaces de guerre impérialiste, que doit redoubler l'activité du prolétariat français contre son propre impérialisme, Jouhaux et les dirigeants de la C.G.T., devançant ce qu'ils firent en 1914, se lancent dans l'union sacrée et essaient d'y entraîner la classe ouvrière.

Autre exemple caractéristique de la politique de la C.G.T., c'est la déclaration de Jouhaux au meeting antifasciste de Japy. Le secrétaire de la C.G.T. déclarait **que les ouvriers étaient prêts à abandonner leurs revendications pour défendre leurs libertés**. On comprend aisément ce que signifie une telle déclaration. La lutte revendicative, ça ne compte pas. Laissez les patrons diminuer leurs ouvriers, le parlement et le gouvernement diminuer les fonctionnaires, ne vous souciez pas des 40 heures, des assurances sociales, des chômeurs, l'essentiel c'est de défendre les « libertés ».

Pour mener sa politique, la C.G.T. a combattu avec acharnement le front unique, interdit à ses membres de participer à des comités de front unique.

Elle pratique de nouveau la politique d'exclusions contre ceux de ses adhérents ou organisations qui pratiquent l'unité d'action. C'est ainsi qu'elle a exclu le syndicat du Bâtiment de Dijon, le délégué mineur Jacquin et sa section syndicale, plusieurs instituteurs du Lot-et-Garonne, des tramots et des gaziers de Toulouse. Pour ces derniers, la Compagnie du Gaz de Toulouse vient de licencier 40 ouvriers, **tous sont des ouvriers qui étaient en opposition avec la politique réformiste dans le syndicat confédéré**.

Nous ne devons pas voir seulement la politique des dirigeants réformistes. Nous devons étudier attentivement ce qui se passe chez les syndiqués.

Or, les faits indiquent que ces derniers s'orientent vers la lutte. Nous avons de nombreux exem-

ples où les syndiqués confédérés n'ont pas hésité à réaliser le front unique pour l'action.

Ces exemples ont été particulièrement nombreux au cours du mouvement des fonctionnaires et le Premier Mai.

Les dirigeants de la C.G.T. combattent contre l'unité syndicale de classe du prolétariat. Ils entretiennent la division de la classe ouvrière par et pour le soutien de la bourgeoisie, mais ils ont besoin de masquer soigneusement ce rôle de diviseurs du prolétariat, c'est pourquoi ils se livrent à une série de manœuvres et de déclarations sur l'unité syndicale.

Mais chacune de ces manœuvres et déclarations est orientée de façon à détourner les ouvriers de la lutte immédiate, de les engager dans des discussions byzantines, de leur faire oublier le but pour lequel ils désirent l'unité : la défense commune contre l'ennemi commun « le capitalisme ».

LA C. G. T. U. ET LA LUTTE CONTRE LA GUERRE IMPERIALISTE

Le C.C.N. des 25 et 26 mars 1932 discuta, sur la base d'un rapport de la C. E., présenté par le camarade Tillon, des tâches de notre mouvement syndical unitaire face aux préparatifs intenses de guerre impérialiste et d'agression contre l'U.R.S.S.

L'élargissement, dès cette époque, de la guerre commencée par le Japon en Mandchourie et en direction de l'U.R.S.S., les conflits survenus en Amérique du Sud, la continuation de la guerre coloniale au Maroc, démontrent que la guerre impérialiste n'a pas cessé ses ravages. L'examen attentif de la situation politique et économique internationale, la fabrication intense des munitions et du matériel de guerre, l'activité particulière de l'impérialisme français armant et finançant le Japon, la Pologne, la Yougoslavie, la Roumanie, luttant pour son hégémonie en Europe, montrent les responsabilités des organisations ouvrières unitaires dans la lutte contre la guerre.

Face à toutes les intrigues interimpérialistes, aux préparatifs de guerre, l'Union des Républiques Soviétiques mène une inlassable lutte pour la paix. Elle a montré qu'elle sait parer avec fermeté aux provocations des impérialismes.

Le 6^e Congrès avait démontré la nécessité de dénoncer vigoureusement la propagande des chefs réformistes et socialistes qui parlent de paix et soutiennent l'impérialisme, votant les crédits de guerre.

La C.E. de la C.G.T.U. convia les fédérations particulièrement intéressées à la constitution d'une Union Interfédérale contre la Guerre, mais cette organisation n'eut pas une activité suffisante et malgré quelques réunions organisées, ses mots d'ordre ne furent pas popularisés suffisamment.

Lors de l'assassinat de Doumer, provocation des ennemis de la Russie Soviétique, la C.G.T.U. appela les travailleurs à l'organisation de la lutte contre les menaces de guerre à l'égard de l'U.R.S.S.

D'une façon générale, l'activité des organisations unitaires s'est surtout exercée à travers les démonstrations du Premier Août et dans la participation au Congrès Mondial d'Amsterdam et par le travail fait par la suite au sein des comités constitués en application des décisions de ce Congrès. 261 membres des syndicats unitaires étaient présents, représentant un certain nombre de Fédérations, Unions régionales et locales, syndicats.

La C.G.T.U. a participé à toutes les grandes démonstrations organisées à Paris (Bullier, Bagnolet, Vincennes) et dans les grands centres. Dans certaines Unions locales, notamment Dijon, Brest, Arles, Lorient, Toulon, des manifestations de rues, organisées sous l'égide des syndicats unitaires contre les manœuvres aériennes, rencontrèrent l'approbation des masses et permirent d'obtenir des résultats positifs.

En de nombreuses circonstances, les dockers du Havre (autonomes) et ceux de Dunkerque refusèrent de charger ou décharger les navires transportant les munitions.

Tous ces faits démontrent que les organisations syndicales unitaires ont mené la lutte contre la guerre impérialiste.

Il y a cependant des faiblesses dans l'application des tâches particulières incombant aux organisations syndicales.

Si les syndicats et les autres organisations intéressées participent aux démonstrations générales, dénoncent dans leur presse les dangers de guerre, on ne constate pas un travail systématique dans les entreprises.

La liaison entre l'action revendicative et la lutte contre la guerre

Les cheminots, les métallurgistes, les ouvriers des usines de produits chimiques, de soie artificielle, les travailleurs des transports participent à la fabrication et à la circulation du matériel de guerre.

Il faut lier dans chacune de ces industries les revendications immédiates, l'organisation sur la base de l'entreprise à la lutte pratique contre la guerre. Le Congrès fédéral des P.T.T., par exemple, a examiné cette question au point de vue des tâches particulières qui incombent à cette organisation.

La lutte pour la défense des revendications des jeunes soldats et réservistes, contre les condamnations des conseils de guerre, pour la conquête des jeunes travailleurs n'est pas systématiquement menée. Cette faiblesse est d'ailleurs vérifiée dans l'insuffisance du travail pour l'ensemble des revendications des jeunes prolétaires.

La C.G.T.U. et toutes ses organisations ont œuvré constamment pour populariser les résultats de la construction du socialisme en U.R.S.S., pour dénoncer les préparatifs d'agression de l'impérialisme. Les syndicats unitaires ont également participé dans une large mesure à l'envoi de délégations ouvrières en Russie permettant aux délé-

gués directs des travailleurs de connaître, pour les populariser, les réalisations gigantesques des ouvriers et paysans de l'Union Soviétique.

La C.G.T.U. a mené vigoureusement l'action contre le pacifisme des chefs réformistes, confédérés et socialistes, destiné, derrière une démagogie outrancière, à soutenir les préparatifs de leur propre impérialisme. Tout en rendant un juste hommage au courage personnel des objecteurs de conscience, elle a indiqué que cette action ne peut tuer la guerre, inhérente au régime capitaliste lui-même, et affirmé la nécessité pour les masses exploitées de poursuivre leur libération par la lutte révolutionnaire, ce qui implique l'emploi de la force organisée.

Devant les menaces accrues de guerres interimpérialistes et d'agression contre l'U.R.S.S., le 7^e Congrès prendra à la suite de ses débats les décisions pratiques pour accentuer l'action des syndicats unitaires et la rendre plus efficace.

LA C. G. T. U. CONTRE LA REACTION FASCISTE

Le fascisme, qui courbe sous le joug depuis des années, malgré la lutte héroïque des ouvriers révolutionnaires, les masses laborieuses d'Italie, de Pologne, de Yougoslavie, Roumanie, Bulgarie, est au pouvoir en Allemagne. C'est la forme exaspérée de la dictature du capitalisme aux prises avec d'énormes difficultés et luttant pour son existence.

La C.G.T.U. a alerté les masses ouvrières sur le véritable caractère du fascisme. Il ne s'agit pas d'une répression organisée avec les moyens habituels de la bourgeoisie. Celle-ci s'appuie sur une large démagogie pour entraîner dans son sillage, avec un programme revendicatif, des couches profondes de travailleurs victimes de la crise économique. En Allemagne, par exemple, le véritable esclavage dans lequel l'application du traité de Versailles imposé par l'impérialisme français a plongé les masses laborieuses, a servi la propagande fasciste.

L'hitlérisme se réclame du socialisme national, prétendant défendre les salaires, donner du travail aux chômeurs, lutter pour les classes moyennes, combattre le grand capitalisme. Il se dresse contre la solidarité de classe internationale et contre le marxisme qui a conduit les ouvriers et paysans russes à la libération. Ainsi, le fascisme constitue une aggravation des dangers de guerre.

En appelant les travailleurs français à leur devoir de solidarité envers le prolétariat d'Allemagne et des autres pays de dictature fasciste, la C.G.T.U. indique que leur principale tâche consiste à combattre leur propre capitalisme même quand son gouvernement masque sa dictature. Elle les invite à lutter contre les préparatifs pré-fascistes qui se multiplient à travers le pays.

Les rassemblements organisés par les dirigeants du Parti agraire, de la Ligue des Contribuables, des grands groupements de commerçants et d'in-

dustriels, des Jeunesses Patriotes, etc., sont basés sur des revendications qui touchent de près les catégories de laborieux auxquelles on les propose, mais tout ce mouvement est surtout dirigé contre le prolétariat, aussi bien de l'industrie privée que des services publics, que l'on essaie ainsi de dresser en ennemis des classes moyennes.

La campagne ignoble menée contre les ouvriers immigrés sous prétexte de défense de la main-d'œuvre française, appuyée par l'action des réformistes, pour le pourcentage réduit qui permet le refoulement des militants, est destinée à renforcer les préparatifs pré-fascistes et à permettre, en décapitant les organisations de la M.O.I. de leurs meilleurs éléments, de réduire les salaires de l'ensemble des travailleurs.

L'exemple de l'Allemagne démontre que toute l'activité des réformistes et des socialistes, basée sur la défense de l'intérêt général et la lutte pour le soutien de leur propre impérialisme, facilite la montée du fascisme au pouvoir.

L'intégration de la C.G.T. dans l'appareil capitaliste, l'aspiration au pouvoir des S.F.I.O. donnent la réplique aux agissements de l'A.D.G.B. et de la social-démocratie allemande. La C.G.T. et la S.F.I.O., engagés dans la politique de soutien de leur impérialisme contre les adversaires, joueront le même rôle dans les luttes de la bourgeoisie française pour assurer son hégémonie sur le prolétariat.

Ce sont les dirigeants de ces organisations qui ont brisé le front unique, exercé la répression au compte du capitalisme contre les ouvriers communistes et révolutionnaires et permis ainsi la défaite momentanée du prolétariat allemand.

Le prolétariat révolutionnaire doit être le centre attractif de la lutte antifasciste

La C.G.T.U. a donné des directives précises à toutes ses organisations pour qu'elles organisent l'unité d'action des masses de toutes tendances contre le fascisme. Déjà, en maintes circonstances, les ouvriers communistes et socialistes, unitaires et confédérés, ont lutté ensemble et brisé les tentatives des tenants du pré-fascisme en France.

La C.G.T.U. a participé dans une large mesure au Congrès Européen Antifasciste de Pleyel. Dans ces assises, qui furent une grandiose démonstration de front unique antifasciste, le rôle et les tâches des organisations syndicales furent nettement déterminées.

Un premier point, sur lequel la C.E. de la C.G.T.U. attire l'attention des organisations unitaires, c'est que **le prolétariat révolutionnaire doit être le centre attractif, le guide et le principal organisateur de la lutte antifasciste** qui doit se poursuivre jusqu'à la destruction du régime capitaliste lui-même.

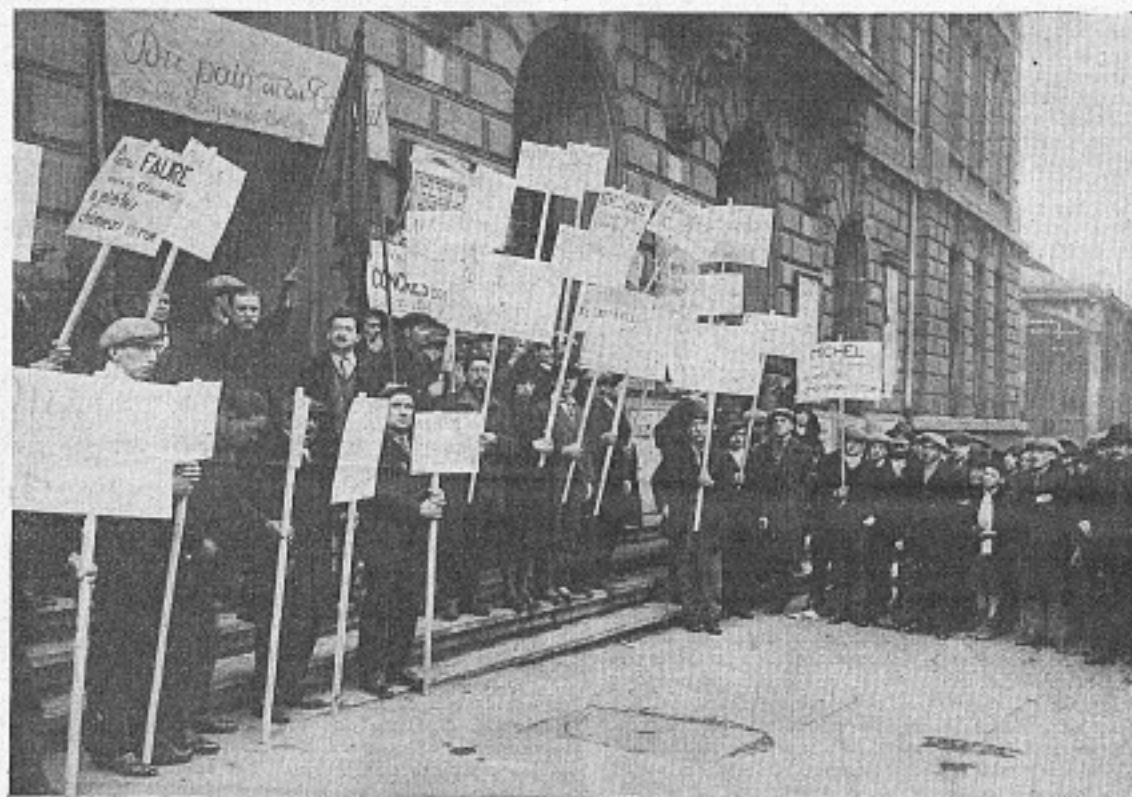
Les syndicats unitaires, les organisations autonomes et confédérées, qui ont participé au Congrès de Pleyel, doivent lutter pour réaliser sur cette base l'unité d'action des masses salariées et entraîner dans l'action les classes moyennes,

l'artisanat, les petits commerçants et les petits paysans.

Il faut démontrer à ces derniers que les revendications ouvrières ne sont pas dirigées contre eux, que leur sort dépend de celui des travailleurs dont les conditions de salaire et de travail mesurent le niveau de leur propre existence. Il faut aussi les

masses les plus exploitées et parmi lesquelles le fascisme, par sa démagogie, recrute ses forces, chômeurs, femmes, jeunes ouvriers, travailleurs du commerce, agricoles, etc.

Connaître les syndicats créés par les dirigeants capitalistes du préfascisme en France : syndicats verts, nationalistes, Union nationale chez les Polo-



A Saint-Etienne, le secrétaire de l'U.L.U. haranguant les chômeurs après une manifestation.

appeler à lutter sagement contre les impôts excessifs qui grèvent la consommation des grandes masses, contre les budgets écrasants de la guerre et de la police. Les intérêts du prolétariat sont également liés à ceux des anciens combattants et l'entrée en lutte à ses côtés des intellectuels d'avant-garde est un appui précieux qu'il faut développer.

Dans la lutte antifasciste, les syndicats unitaires ont des tâches pratiques qu'ils doivent réaliser au maximum :

Appeler les travailleurs, sur la base de l'unité d'action pour leurs revendications, à faire échec aux tentatives du préfascisme en France.

Lutter pour la défense des revendications des

mais, etc. Ne pas les négliger, même quand ils ne rassemblent pas des masses et les combattre impitoyablement.

Participer à l'organisation des démonstrations, à la création et à la vie des comités de lutte antifascistes, à la constitution des organes d'auto-défense du prolétariat.

Organiser la lutte contre le fascisme sur la base de grosses entreprises en créant des organismes de masse.

Soutenir la lutte des travailleurs révolutionnaires d'Allemagne, en collectant des fonds, en patronnant des organisations syndicales correspondantes.

Dénoncer en l'expliquant la politique anti-

prolétarienne de la C.G.T., de la Fédération Syndicale Internationale en voie de dislocation.

LA LUTTE CONTRE L'IMPERIALISME FRANÇAIS ET LE SOUTIEN DES PEUPLES COLONIAUX

L'impérialisme français possède un empire colonial, le deuxième après celui de l'Angleterre, qui compte 60 millions d'habitants, duquel il entend tirer, par une exploitation ignoble, des profits toujours plus élevés.

Le commerce de la métropole avec les colonies s'élevait en 1932 à 25 % de l'ensemble du commerce extérieur. Cette proportion ne cesse d'augmenter à travers les difficultés provoquées par la crise économique. Elle démontre toute l'importance de la lutte pour la libération des peuples coloniaux.

La C.G.T.U. n'a pas, malgré les résolutions votées, déployé une activité suffisante pour soutenir la lutte des travailleurs coloniaux contre l'impérialisme et pour les aider à s'organiser dans des syndicats puissants. Elle a surtout porté ses efforts sur l'Algérie, où existent un certain nombre de syndicats groupant une énorme majorité d'Européens, notamment parmi les cheminots. Depuis un an particulièrement, la C.G.T.U. a apporté une aide active à l'U.R. d'Algérie et a délégué presque en permanence un représentant direct. Malgré des difficultés de tous ordres, une telle aide a apporté des résultats incontestables et a permis un développement sérieux des luttes ouvrières, dont la dernière en date, celle de Sidi-Bel-Abbès, a permis aux travailleurs d'obtenir le relèvement des salaires. L'organisation en masse des indigènes dans les syndicats unitaires n'est pas réalisée, malgré quelques timides progrès concrétisés par l'entrée de quelques indigènes dans les organismes dirigeants, secrétariat de l'U.R., Commission exécutive.

L'application des directives de l'I.S.R. et de la C.G.T.U. demandant aux syndicats révolutionnaires de lutter pour la création d'un large mouvement syndical national, rencontre des résistances sérieuses de la part même de certains dirigeants de syndicats. Le 7^e Congrès devra apporter sur ce problème des directives nettes permettant aux travailleurs indigènes qui ont à maintes reprises fait preuve d'une grande combativité, de recevoir l'appui pratique indispensable. Au Maroc, en Tunisie, l'action de la C.G.T.U., depuis 1931, fut très faible. Malgré tout, l'influence de notre organisation se développe. L'adhésion des cheminots tunisiens en est une preuve.

L'action pratique

La C.G.T.U. ayant proposé au Comité national de lutte contre la guerre impérialiste qu'une délégation soit envoyée au Maroc pour enquêter sur les agissements de l'impérialisme français, l'un de

ses délégués, le camarade Bontems, des P.T.T., y participa avec profit pour l'application de nos tâches.

L'empire colonial français comprend des colonies lointaines, telles l'Indochine, Madagascar, où des millions de prolétaires luttent avec héroïsme pour le pain, pour leur libération. Certes, l'éloignement rend l'action plus difficile, mais ceci ne peut justifier l'absence à peu près complète de notre travail vers ces colonies.

La répression contre plusieurs centaines de Malgaches, le verdict odieux de Saïgon vouant au bourreau huit des meilleurs lutteurs révolutionnaires, démontrent que l'impérialisme entend noyer dans le sang les justes revendications des masses indigènes. Les luttes des travailleurs indigènes de Tunisie et du Sénégal, l'attaque contre les syndicats de Syrie (typos de Beyrouth), démontrent l'acuité de la répression impérialiste aux colonies.

La lutte de la C.G.T.U. pour soutenir ces populations doit être basée sur la solidarité de classe qui doit unir des masses dont les revendications sont communes. Il faut certes se dresser contre l'impérialisme « civilisateur », non seulement en vertu d'une indignation bien compréhensible, mais aussi parce que les forbans capitalistes entendent dresser en concurrents pour leur plus grand profit les travailleurs de la métropole et ceux des colonies.

Afin d'assurer le maximum de clarification dans cette question capitale, la C.G.T.U. a décidé d'organiser avec le concours de toutes les organisations de lutte contre l'impérialisme, l'envoi d'une délégation ouvrière en Indochine.

Nous devons dénoncer, au cours de notre campagne, les soutiens de l'impérialisme français, chefs réformistes et socialistes, partisans de la pénétration de la « civilisation démocratique » parmi les peuples « arriérés ». Chaque dirigeant confédéré qui se rend en Afrique du Nord y est reçu par les représentants de l'impérialisme comme le propagandiste le plus sûr pour le maintien de l'autorité capitaliste et assuré de la déférence et de la protection des forces de l'ordre, contre les protestations des masses indigènes exploitées.

LA C.G.T.U. ET LES DIVERSES CATEGORIES DE TRAVAILLEURS

La main-d'œuvre féminine et juvénile

Chaque Congrès confédéral indique l'énorme importance des tâches qui incombent aux syndicats unitaires pour l'organisation des jeunes, des femmes, des travailleurs immigrés et coloniaux.

Ainsi, dans la résolution sur la crise économique, le 6^e Congrès confédéral avait précisé :

« La main-d'œuvre féminine, qui représente 40 % du total des salaires et qui, dans certaines industries (textile, commerce) constitue la majorité, connaît actuellement une très sérieuse aggravation de ses conditions de travail.

« Il en est de même pour les jeunes ouvriers que le développement du machinisme permet d'utiliser à des travaux laissés jusqu'alors aux ouvriers adultes.

« En ce qui concerne les travailleurs immigrés et coloniaux, le double jeu de leur emploi dans les industries atteintes par le chômage et les excitations chauvines aux ouvriers français, est une arme que le patronat utilise pour avilir les conditions de vie de l'ensemble du prolétariat.

« Les diverses formes de l'offensive patronale ne pourront être déjouées que par une liaison et une solidarité étroites entre toutes ces catégories de travailleurs. »

Malgré quelques progrès, réalisés notamment dans la main-d'œuvre féminine à travers les grèves, à l'occasion de la Semaine Internationale, malgré la combativité et la participation des jeunes aux mouvements de lutte, la C.G.T.U. n'a pas réalisé les tâches qui lui incombent.

La faiblesse principale, c'est que l'ensemble des organisations unitaires n'est pas engagé dans la lutte pour la conquête des jeunes ouvriers et des ouvrières.

Toute l'activité en ce sens est séparée de l'activité générale, repose sur les seules commissions spécialisées. La Commission exécutive confédérale a donné des directives pour remédier à cette situation. Désormais, chacune des commissions confédérales : féminine ou de jeunes syndiqués, comprendra un certain nombre de membres de la C.E. confédérale, responsables devant celle-ci. Les décisions proposées seront discutées par la C.E. de la C.G.T.U. et la responsabilité d'application incombera à la direction confédérale.

Ces méthodes de travail et d'organisation généralisées à tous les échelons permettront d'entraîner l'ensemble de notre mouvement dans la lutte pour l'organisation de la main-d'œuvre féminine et juvénile.

Cette question revêt une importance considérable quand on sait les efforts faits par la bourgeoisie sur tous les terrains, pour détourner les jeunes et les femmes de leurs organisations de classe (organisations sportives, culturelles, artistiques, philanthropiques, etc.).

Il doit y avoir des revendications particulières pour ces couches de travailleurs, nous devons prendre des mesures particulières pour organiser la résistance et la lutte pour l'obtention de leurs revendications. Cependant, il importe que tous nos militants et organisations sachent que ce ne peut être que bavardage sur la « conquête de la majorité de la classe ouvrière » s'ils n'ont pas la **préoccupation constante** d'œuvrer en faveur des couches ouvrières les plus exploitées et en particulier les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et coloniaux, au même titre que pour les adultes hommes et français.

Dans de nombreuses corporations (textile, métaux, commerce, etc.), chaque organisation se doit d'examiner les revendications et le travail à faire parmi ces travailleurs comme **partie intégrante** — et d'ailleurs parfois décisive — de toute son activité générale.

Deux conférences se réuniront après le Congrès confédéral pour examiner l'application des tâches

fixées par le Congrès concernant les revendications des jeunes ouvriers et des femmes, les méthodes d'organisation et de lutte. La préparation de ces conférences doit être assurée avec la participation et la pleine responsabilité de **toutes les directions**, qui doivent prendre des mesures pour assurer dans les délégations une large représentation des diverses mains-d'œuvre et même mandater leurs délégués adultes pour participer à ces conférences.

Les travailleurs immigrés et coloniaux

Malgré les efforts du Secrétariat central de la M.O.I. et des Comités intersyndicaux de langues étrangères, les organisations syndicales intéressées n'ont pas abordé sérieusement l'application des tâches fixées par les congrès confédéraux.

La crise de chômage donne à la question de la M.O.I. une importance sans précédent. Le capitalisme utilise adroitement cette situation pour la préparation idéologique de la guerre et pour servir son offensive contre les salaires et les conditions de travail.

La presse mène une vive campagne de démagogie sur la protection de la main-d'œuvre française. Elle réclame le renvoi massif des immigrés, mais elle oriente toute son activité contre la partie la plus militante de l'immigration, celle qui entraîne la masse dans des luttes revendicatives aux côtés des ouvriers français.

Le patronat peut ainsi obliger les immigrés à accepter des conditions inférieures de salaires, il est aidé par les pouvoirs publics qui refusent les secours de chômage et imposent des contrats à des tarifs réduits.

Cette politique néfaste aux intérêts du prolétariat est soutenue par les manœuvres des chefs confédérés et S.F.I.O. qui ont réclamé le contingentement de la M.O.I., permettant ainsi le plein effet de la campagne de xénophobie menée par la bourgeoisie. Autour de la limitation à 10 %, prévue par la loi de 1932, se mènent les pires excitations chauvines. La C.G.T.U., au contraire, en réclamant les mêmes salaires et les mêmes droits pour les immigrés, lutte pour supprimer l'antagonisme entre ouvriers de diverses nationalités.

Mais une telle lutte exige que l'ensemble des organisations unitaires combattent les courants chauvins et xénophobes, qu'elles appellent leurs membres et tous les travailleurs à la défense des revendications de la M.O.I. et ainsi se réalisera l'unité d'action, seule susceptible de battre en brèche les manœuvres du capitalisme.

Quelques résultats ont été obtenus (affaire Olsansky, Comités Miranda, etc.), mais beaucoup de militants et de syndicats unitaires sont encore inactifs sur ce terrain. Ils doivent comprendre que l'unique moyen pour que la M.O.I. ne soit pas un obstacle aux revendications, c'est la libre circulation des courants migratoires et les mêmes droits et salaires aux travailleurs de toutes nationalités existant sur le marché du travail.

Les mêmes tâches incombent aux organisations unitaires dans la lutte pour la défense et le groupement des ouvriers coloniaux en France. Ces travailleurs sont également infériorisés, soumis au régime de l'Indigénat, victimes d'une répression spéciale, astreints aux plus dures besognes pour des salaires de famine.

Les organisations unitaires doivent les aider à éditer et diffuser le matériel (pour les immigrés y compris) nécessaire à défendre leurs revendications devant le patronat, développer leur niveau politique, les organiser et les éduquer, afin qu'ils constituent, lors de leur retour au pays natal, des cadres sérieux pour le mouvement syndical.

LA LUTTE CONTRE LA REPRESSION SOUS TOUTES SES FORMES

Le développement des luttes revendicatives, la volonté du grand patronat de réduire les salaires et d'aggraver les conditions de travail provoquent dans les entreprises une recrudescence des mesures de répression. Outre le régime des amendes dont il est parlé plus haut, on applique la mise à pied, le licenciement des militants unitaires. Le mouchardage est formidablement accru, la vie dans les usines est soumise à une véritable discipline militaire.

La lutte doit s'organiser par l'application des directives de la C.G.T.U. concernant le travail à l'entreprise, la constitution d'organismes souples et actifs, donnant aux sections syndicales et aux militants la possibilité d'éviter, autant que possible, les coups de la répression patronale (constitution de sections par ateliers et services, groupes de 5 et de 10). Les syndicats doivent mener une campagne incessante adaptée aux particularités des mesures patronales dans les usines et chantiers de leur ressort.

La répression contre les grévistes et contre les manifestants continue, malgré les affirmations « démocratiques » du gouvernement Daladier, à frapper durement les masses ouvrières ; les conseils de guerre fonctionnent sans arrêt, les militants des pays coloniaux sont féroceement condamnés. L'amnistie promise lors de la campagne électorale de 1932 par les gens qui sont au pouvoir vient d'être votée. Mais ce projet étriqué, voté par la Chambre, est encore réduit par le Sénat qui oblige les ouvriers condamnés à payer les frais de justice s'élevant à des sommes considérables, et ce, malgré que les délits soient amnistiés. Des centaines de condamnés des conseils de guerre, marins, soldats, anciens combattants, sont emprisonnés, déportés, et ne bénéficient pas de l'amnistie.

La C.G.T.U. a participé aux diverses campagnes engagées par le Secours Rouge International pour arracher l'amnistie, mais cette activité ne fut pas suffisante et n'entraîna pas dans l'action l'ensemble des organisations unitaires. Il faut redoubler d'efforts, à la lutte pour l'amnistie en France s'ajoute un devoir impérieux de solidarité inter-

nationale, soutenir les victimes du fascisme, arracher à la répression hitlérienne nos camarades d'Allemagne, notamment Dimitrov, Taneff, Poppoff, Torgler, Thaelmann.

La lutte contre la répression sous toutes ses formes est l'une des tâches principales de notre mouvement. Les organisations unitaires doivent l'accomplir en se montrant ardentes pour défendre les militants du prolétariat contre les bourreaux capitalistes.

L'ATTITUDE DE LA MINORITE DE LA C. G. T. U.

DEPUIS LE 6^e CONGRES CONFEDERAL

Répondant évasivement à des questions précises, sur sa volonté de faire la scission dans la C.G.T.U., Rambaud, l'un des responsables de la minorité, déclarait qu'il s'adresserait aux ouvriers unitaires, confédérés et inorganisés pour que, malgré la majorité de la C.G.T.U. et contre elle, l'unité se réalise.

Cette déclaration montrait bien la volonté de briser les forces révolutionnaires organisées du prolétariat au profit de la collaboration des classes. Une partie de la minorité était décidée à entraîner hors de la C.G.T.U. le plus de travailleurs possible, abusés par les attaques ignobles lancées contre les militants révolutionnaires, l'I.S.R., la révolution russe.

Ce dessein criminel fut mis à exécution avec une rapidité qui démontre que la préparation en était antérieure aux débats du Congrès. Le 30 novembre 1931, quinze jours après le Congrès de la C.G.T.U., le journal « Le Peuple » publiait une résolution commune des commissions exécutives des Unions « unitaire » et confédérée du Réseau Etat, indiquant la décision de scission dont le point de départ devait être le 1^{er} janvier 1932.



Les bons exemples de travail dans les Unions locales. Le stand du syndicat du Textile à l'Exposition ouvrière à Voiron (Isère)

L'appel aux ouvriers, dont parlait Rambaud à Magic-City, était transformé en un maquignonnage honteux, entre directions dévouées au soutien du capitalisme, qui devait trouver son aboutissement dans un pseudo congrès de réseau.

La Commission exécutive confédérale et la Fédération des Cheminots unitaires menèrent une vive campagne contre les scissionnistes. Rambaud et ses complices ne réussirent pas à entraîner la masse des cheminots, et le Congrès véritable de l'Union unitaire du Réseau de l'Etat rassembla les représentants de l'énorme majorité des adhérents. Au moment où le présent rapport est établi, les syndicats unitaires du Réseau de l'Etat ont placé, pour les quatre premiers mois de 1933, plus de 12.500 cartes et près de 50.000 timbres.

Les scissionnistes de l'Alimentation, à la tête desquels se plaçait Boville, l'homme du coup de barre à droite, utilisèrent d'autres méthodes. Ils continuèrent le sabotage systématique de la démocratie syndicale, lancèrent contre la C.G.T.U. les plus grossières attaques et refusèrent systématiquement tous droits d'expression à la majorité confédérale, représentant incontestablement la majorité dans la Fédération, ainsi que les votes du Congrès de Magic-City l'avaient démontré.

Malgré la demande de la majorité des syndicats, malgré la décision régulière de la C. E. confédérale réclamant la tenue d'un Congrès fédéral, Boville et consorts refusèrent obstinément de consulter les adhérents.

La C. E. confédérale, décidée à ne pas laisser disloquer les syndicats unitaires, convoqua elle-même le Congrès qui rassembla les 3 et 4 avril 1932 la grande majorité des syndicats. Les scissionnistes refusèrent de reconnaître les décisions prises, distribuèrent à leurs partisans du matériel édité à l'avance et les entraînèrent à l'autonomie en attendant la rentrée à la C.G.T.

Cette dernière opération s'est réalisée en mars 1933, au Congrès de la Fédération autonome, réduite à sa plus simple expression, selon les aveux de Boville lui-même. Il convient d'indiquer ici que sur la résistance opposée par le syndicat des boulangers de Marseille à l'entrée à la C.G.T., l'un des scissionnistes, Poussif, s'exclamait avec colère : « Comment, n'avez-vous pas compris que le départ à l'autonomie signifiait la fusion dans la C. G. T. contre les unitaires et les communistes ! »

Malgré tout, la Fédération unitaire de l'Alimentation continue son activité. Elle a renforcé et constitué de nombreux syndicats, elle est presque parvenue à stabiliser ses effectifs. C'est ainsi qu'au 1^{er} juillet 1932 elle avait en compte à la C.G.T.U. 5.801 cartes et 20.376 timbres ; au 1^{er} juillet 1933 elle a 5.925 cartes et 19.900 timbres.

Il importe de souligner cependant que l'activité scissionniste des chefs minoritaires, en particulier chez les cheminots et dans l'alimentation a entravé le recrutement et même rejeté hors de

nos rangs et même de toute organisation un certain nombre de travailleurs.

Elle a jeté un certain trouble dans le mouvement ouvrier et gêné l'activité des syndicats unitaires dans leur travail de défense des intérêts ouvriers et dans le renforcement de la C.G.T.U.

Au cours de 1932 également, la majorité des syndicats de l'Enseignement du Finistère et de l'Indre furent entraînés dans la scission par les minoritaires Cornec et Thomas, avec le concours d'un certain nombre d'adhérents de la S.F.I.O. Une solide et active minorité ne les a pas suivis et mène le bon combat revendicatif.

En ce moment, un autre minoritaire de l'Enseignement, Rollo, contempteur de la charte d'Amiens et du réformisme au Congrès de Limoges, essaie d'entraîner son syndicat à la rentrée pure et simple dans la C.G.T.

Les efforts des scissionnistes se sont brisés

Les débats de Magic-City avaient fait prévoir ces gestes criminels contre le mouvement syndical de classe des travailleurs. Le 7^e Congrès enregistrera avec confiance que les efforts de ces contre-révolutionnaires se sont brisés contre la volonté de lutte et d'organisation des syndiqués unitaires.

La minorité n'en continue pas moins sa lutte dans la C.G.T.U. contre les directives tracées par les Congrès confédéraux et contre l'orientation révolutionnaire de l'I.S.R.

La direction de la Fédération de l'Enseignement, malgré le vote à une écrasante majorité de la résolution d'unité de Magic-City, n'a cessé d'en saboter l'application, tant par la propagande orale que par sa presse syndicale. Elle dénigre systématiquement tous les efforts faits par la C.G.T.U. pour élargir l'unité d'action des masses ouvrières, notamment dans les Congrès d'Amsterdam et de Pleyel. Partisans en paroles de l'indépendance du mouvement syndical, mais surtout préoccupés de combattre le communisme, ses représentants n'ont pas hésité, au Congrès antifasciste et au Comité National de lutte contre la guerre impérialiste, à attaquer violemment le vaillant parti communiste d'Allemagne. Ils renient le programme revendicatif présenté au Congrès de Bordeaux par la majorité confédérale et adopté.

Leur activité revendicative est orientée vers les mêmes inconséquences. Ils repoussent, au moment de la lutte des fonctionnaires, les mots d'ordre de la C.G.T.U. et du Cartel unitaire et lancent, sans aucune espèce d'étude préalable sur les moyens de réalisation, la proposition d'une grève de 24 heures.

Chez les mineurs de la Loire, le renégat Arnaud a entraîné quelques dizaines d'ouvriers trompés à la C.G.T., cependant que notre syndicat compte maintenant près de 350 membres ayant ainsi augmenté les effectifs qu'il avait sous la direction d'Arnaud.

L'attitude des dirigeants de la Fédération des Ports et Docks

Les dirigeants de la Fédération des Ports et Docks continuent également, depuis Magic-City, leur opposition systématique aux décisions prises à la majorité. Malgré les efforts de la Commission exécutive et du Bureau confédéral, pour que notre Fédération joue, dans la lutte des travailleurs des ports, son rôle d'animatrice et d'organisation, les secrétaires fédéraux ont constamment accumulé les obstacles contre les décisions prises en commun.

Depuis le Congrès confédéral deux conférences des ports se sont tenues, la dernière en date du 1^{er} janvier 1933, convoquée sur l'initiative des dockers de Dunkerque alors en grève. Des décisions furent prises en commun, notamment l'organisation de conférences préparatoires à la lutte, pour les syndicats de chaque région maritime.

La Fédération ne fit rien pour aider à leur préparation. Plus même, après avoir convoqué en quelques jours ces conférences et provoqué ainsi un échec complet de la conférence convoquée à Calais, la direction fédérale ne participa pas aux conférences de Rouen et du Havre.

Au lieu de combattre les manœuvres des chefs réformistes pour empêcher l'action, les dirigeants unitaires des ports et docks les ménagent, réservant leurs attaques contre la C.G.T.U.

Une telle attitude ne peut qu'être une entrave, un obstacle au renforcement des syndicats unitaires. Heureusement, par l'activité des militants de syndicats, en accord avec la C.G.T.U., et en particulier grâce aux excellentes répercussions de la grève de Dunkerque, dans cette ville, ainsi que dans les autres ports, les pertes n'ont pas été très sensibles et même de nombreuses mises à jour des cotisations à Dunkerque permettent d'enregistrer une certaine hausse dans le placement des timbres du 1^{er} semestre 1933 par rapport à celui de 1932.

Un fait éclaire lumineusement l'hostilité des dirigeants de cette fédération envers la C.G.T.U., ainsi que leur fausse position sur l'unité syndicale de classe. A la suite d'une grève, où ils furent trahis par les dirigeants réformistes, les bateliers du Rhône décidèrent d'adhérer à la C.G.T.U. Les dirigeants « unitaires » de la Fédération des Ports et Docks refusèrent de reconnaître ce syndicat et de lui envoyer les cartes et timbres.

En raison d'une telle attitude, la direction confédérale décida de reconnaître ce syndicat, de lui envoyer cartes et timbres et de l'aider dans son activité et pour son renforcement.

Déjà, les dockers de Dunkerque et de Nantes, les charbonniers du Havre ont dénoncé la politique de la direction de la Fédération des Ports et Docks néfaste pour les intérêts des ouvriers des ports.

Le 7^e Congrès, examinant l'activité de la minorité confédérale dans la C.G.T.U., exprimera

l'opinion de notre mouvement syndical révolutionnaire à ce sujet, approuvera les décisions de la direction confédérale et affirmera sa volonté de voir s'exprimer nettement la position des dirigeants minoritaires et d'en finir avec des déclarations formelles « d'accord », contredites par les actes.

LA FLUCTUATION DES EFFECTIFS

Malgré une situation objective favorable, malgré des mots d'ordre justes, une influence développée dans les masses, un bon programme revendicatif, la situation matérielle des organisations unitaires reste sérieuse. Un certain recrutement s'opère chaque année, mais il arrive à peine à compenser les pertes, celles-ci étant encore très sensibles en 1931 et même en 1932.

Nous voulons rechercher ici les raisons de la fluctuation des effectifs.

Une première constatation. Les syndicats n'apparaissent pas suffisamment aux yeux des travailleurs comme les instruments permanents de la défense de leurs intérêts. Entre deux mouvements grévistes, les syndicats sont inactifs, ils n'étudient pas la situation des travailleurs et de l'industrie de leur ressort ; ils ne prévoient pas les offensives patronales inévitables si la production ralentit et ne peuvent préparer l'attaque prolétarienne si le contraire se produit.

Les organisations unitaires n'utilisent pas leur influence qui leur procure des victoires pour assurer leur renforcement. Nous avons remporté de grands succès dans les élections prud'homales, des délégués mineurs, des délégués au personnel et à la sécurité dans les chemins de fer.

Il y a là tout un réseau de cadres dont l'activité devrait consolider nos organisations. Chacun de ces élus doit, certes, remplir sa tâche au mieux des intérêts des corporants, mais il doit être en même temps le militant averti, contribuant au travail de propagande, d'organisation, de renforcement du syndicat.

La vie intérieure des syndicats n'est pas suffisamment active, régulière. Peu ou pas d'assemblées générales, quand on les convoque, elles sont mal préparées, avec un ordre du jour trop vaste, les ouvriers ne s'y intéressent pas. Les Conseils d'administration, commissions exécutives, n'ont pas des réunions régulières, ne se réunissent que si quelque chose d'imprévu les y oblige. Pas de réunions de collecteurs, qui sont cependant auprès des syndiqués les représentants de la direction syndicale.

Malgré certains efforts et quelques réalisations intéressantes, **nos Unions locales et syndicats n'ont pas encore sérieusement lutté pour créer et faire fonctionner le réseau de bases multiples indispensables : conseils juridiques (avec les conseillers prud'hommes), bibliothèques, cours syndicaux, groupes sportifs, cliniques, etc.**

Le recrutement de nouveaux membres n'est pas systématiquement organisé. Pendant les grèves,

les adhésions affluent par milliers (Vienne, Pont-de-l'Arche, Textile du Nord) et ensuite les adhérents nouveaux sont livrés à eux-mêmes, aucun matériel spécial les informant de leurs droits et devoirs, donnant la structure de l'organisation, n'est éditée, aucune réunion n'est faite en ce sens.

Beaucoup de jeunes ainsi intégrés dans nos syndicats s'y trouvent dépaysés et ne continuent plus leur participation.

Cette faiblesse entraîne une grande difficulté pour le recrutement des cadres syndicaux.

Les jeunes cadres, en particulier, doivent recevoir des conseils, des enseignements leur permettant d'acquérir les connaissances indispensables pour devenir de bons dirigeants de syndicats. Ils ne doivent pas être accablés de tâches, mais avoir des tâches qu'ils peuvent remplir. Très souvent, de bons éléments, utiles à la solidité des syndicats, sont ainsi rebutés.

Toutes ces questions d'organisation seront examinées dans un rapport spécial, cependant il est deux problèmes sur lesquels il nous faut insister et qui sont intimement liés à l'examen des effectifs de la C.G.T.U. Ce sont : **le travail aux entreprises et la structure des Unions régionales et des syndicats.**

Le dernier C.C.N. a attaché une attention particulière à ces questions et fixé sa position dans deux résolutions publiées dans « l'Humanité ».

C'est ainsi qu'en ce qui concerne le travail aux entreprises, le C.C.N. a fait les constatations suivantes :

« Après examen de l'activité et de la situation de la C.G.T.U., le Comité confédéral national constate que les organisations unitaires ne sont pas orientées résolument, pour poursuivre la réorganisation rapide et concentrer l'activité du mouvement syndical vers les entreprises.

« Les quelques résultats obtenus dans ce domaine attestent cependant les possibilités et l'impérieuse nécessité d'une transformation radicale dans l'orientation de l'ensemble des organisations unitaires.

« Pour ne parler que de ces exemples, le C.C.N. considère que si de nombreux mouvements ont pu avoir lieu — couronnés de succès revendicatifs et d'organisation appréciables, sinon suffisantes — dans des entreprises telles que Renault, Citroën Saint-Ouen, Wonder, Jaeger (R.P.), et particulièrement Bensa (Marseille), et Dives-sur-Mer (Normandie), c'est grâce à l'existence et à l'activité même faible de sections ou de groupes d'entreprises.

« Les exemples des usines Cail (Nord), Bensa et Dives démontrent les grandes possibilités de recrutement en dépit de la répartition des travailleurs dans de nombreux ateliers, de la diversité des situations et des revendications et de la menace de la répression gouvernementale pesant sur un certain nombre d'entre eux (immigrés).

« D'autre part, les enseignements tirés par le Bureau confédéral après le fonctionnement des « équipes de travail » dans la région parisienne, le Nord et l'Est, démontrent eux aussi qu'il est relativement aisé de pénétrer dans les entreprises si on applique sans réticence les décisions des assises nationales et internationales.

Le C.C.N. est convaincu que les nécessités et conditions pour la riposte immédiate et victorieuse aux attaques de la bourgeoisie (fonctionnaires, cheminots, services publics, métallurgie, mineurs, etc.), ainsi que pour la lutte contre

les préparatifs de guerre, imposent aux syndicats révolutionnaires — pour œuvrer à la défense et à la conquête des travailleurs — de créer leur base d'organisation sur le lieu même d'exploitation des masses : *dans les entreprises.*

« Le C.C.N. précise que les organisations peuvent et doivent surmonter les difficultés inhérentes à la répression ». (À la suite il a formulé des directives et suggestions dans ce sens.)

Les appréciations du C.C.N. de novembre 1932 se confirment

Les mouvements (Citroën, Rombas, Marseille, Mouvement des fonctionnaires, etc.) qui se sont déroulés après le C. C. N. de novembre confirment pleinement les appréciations et directives formulées.

Les quelques progrès enregistrés dans ces derniers mois sont encore trop insuffisants en rapport avec nos tâches et les perspectives de lutte.

Aussi, à l'occasion du 7^e Congrès confédéral, chaque syndicat, union et fédération doit « faire le point », recenser nos sections d'entreprises existantes, vérifier et améliorer leur fonctionnement, remettre à l'étude — en vue de prendre les mesures pratiques correspondantes — les diverses résolutions établies à ce sujet et, en particulier, celle de la 8^e session du Conseil central de l'I.S.R., publiée dans la brochure « La grève Renault ». Nous n'insisterons jamais assez sur la nécessité, — comme dans tous les domaines d'ailleurs, — de ne pas discuter abstraitement, mais en prenant des situations concrètes de travail aux entreprises, analyses qu'il faut largement expliquer et dans les moindres détails.

Mais comme le C.C.N. de novembre 1932 l'avait constaté, la structure actuelle des Unions régionales et de certains syndicats rend plus difficile le travail général et surtout celui dans les entreprises. Aussi était-il indiqué dans la résolution du C.C.N. :

« Le C.C.N. décide donc que toutes les organisations doivent sans tarder donner toutes explications et prendre toutes dispositions utiles pour réaliser la décentralisation indispensable.

« L'expérience positive de la création (en 1934) de deux unions : *Drôme-Ardèche* et *Somme-et-Oise*, atteste de la justesse de cette réorganisation et de la nécessité de procéder par étape et avec souplesse, en créant les meilleures conditions pour le bon fonctionnement des nouvelles U.R.

« La direction confédérale doit établir un projet de réorganisation des Unions régionales qui doit, après examen et approbation par les organisations intéressées, recevoir son application pratique.

« Cette décentralisation des Unions régionales, aura pour base, en principe, l'unité départementale, en tenant compte des conditions industrielles.

« Les Fédérations, Unions et Syndicats intéressés doivent, eux aussi, procéder à cette décentralisation des syndicats en s'inspirant du nombre et de l'importance des entreprises industrielles, commerciales ou agricoles ; des forces en présence, des centres importants, des conditions territoriales (localités, départements).

« Cette réorganisation, orientée vers les entreprises, doit également entraîner une consolidation des organismes locaux existants. Les sections locales d'un syndicat d'industrie doivent être utilisées comme un moyen de coordonner l'action des sections d'entreprises d'une même localité, de rassembler les travailleurs pour être orientés vers leur section d'entreprise. Elles doivent servir de point d'appui pour assurer un fonctionnement régulier des sections d'entreprises et la création de nouvelles ».

La direction confédérale n'a pas, sur cette importante question, mené la campagne d'éclaircissement suffisante. Aussi, il y a une grande incompréhension en particulier sur la décentralisation des régions. Peu d'U.R., malgré la demande de la direction confédérale, ont examiné la structure actuelle de leur région et dans quelles conditions la décentralisation pourrait être faite.

Cependant, **pratiquement**, dans de nombreuses régions, la décentralisation est un fait, car dans certains départements, des organisations se trouvent sans aide, ou presque, de la direction régionale, ont peu d'initiative parce que comptant sur cette aide et ne disposant pas de ressources financières que procurerait la ristourne allant à l'U.R. actuelle.

De plus, comme il l'a été constaté dans la tournée faite avant le 1^{er} Mai, le fonctionnement des Unions locales est, en général, encore très faible.

Nous appelons vivement toutes les organisations unitaires à discuter sérieusement ces problèmes et à prendre rapidement les mesures indispensables en considérant qu'ils sont décisifs pour améliorer le fonctionnement de nos organisations, activer notre travail dans les masses, recruter de nouveaux membres et conserver nos adhérents.

LE FONCTIONNEMENT ET L'ACTIVITE DES ORGANISMES DIRIGEANTS DE LA C.G.T.U.

La Commission exécutive de la C.G.T.U. estime qu'une telle question, très importante pour notre mouvement, doit être rapidement examinée dans le rapport d'activité. Il importe, en effet, que les syndiqués unitaires connaissent comment fonctionnent les divers rouages de leur organisation centrale et puissent apporter leurs suggestions au sein des syndicats.

La C.E. confédérale, élue à Magic-City, se composait de 65 membres, dont 5 représentant les plus grandes Unions régionales. A ce chiffre il faut ajouter 15 membres à titre consultatif, représentant les diverses catégories : jeunes, femmes, M.O.I., coloniaux, soit un organisme constitué de 80 participants. La plupart des membres de la C.E. assument des fonctions responsables et permanentes dans les organisations syndicales, quelques membres avaient été choisis par le congrès parmi les militants travaillant dans les entreprises.

Dès son entrée en fonctions, la C.E. confédé-

rale étudia les méthodes qu'elle devait appliquer pour mener à bien les multiples tâches qui lui incombent. Elle approuva dans la première séance la création de deux sections de travail : Agit-Prop et Organisation. Dans le but d'étudier plus profondément chacun des problèmes qui se posent à l'attention des organisations, la C.E. décida qu'un certain nombre de sous-sections permanentes pourraient être constituées sous la direction des deux sections. Ces sous-sections ne fonctionnèrent pas. Il semble que les militants, surchargés de tâches écrasantes, aient eu des difficultés à assumer ainsi des obligations supplémentaires. Cependant, deux commissions, celle des Assurances Sociales et celle, plus récemment créée, du chômage, ont réalisé un certain travail et doivent être maintenues.

En définitive, il est apparu qu'il vaut mieux créer, chaque fois que la C.E. confédérale examine un problème, une commission chargée de préparer les éléments de délibération et qui se dissout quand la C.E. a pris sa décision.

Cette méthode évite la subsistance d'un réseau très lourd d'organismes. Ce que la C.E. doit par contre réaliser, c'est le renforcement des deux sections de travail (Agit-Prop et Organisation) et des Commissions de Femmes, Jeunes, etc.

LE FONCTIONNEMENT DE LA C. E.

La Commission exécutive doit se réunir au moins une fois par mois, ce qui a été appliqué au cours de ces deux années écoulées.

Les débats ont porté notamment sur les questions suivantes : décisions du 6^e Congrès, lutte contre les menées scissionnistes, unité syndicale de classe, conférence des ports, congrès des chômeurs, préparation du C.C.N. de mars 1932 et du Premier Mai, Congrès extraordinaire de l'Alimentation, lutte contre la guerre, grèves de Vienne et de Fougères, Congrès des principales Régions, élection des délégués mineurs, des délégués au personnel chez les cheminots, école syndicale, loi sur les amendes, Congrès mondial d'Amsterdam, le C.C.N. d'Octobre, le 1^{er} Août 1932, la répression, la réduction du temps de travail, les salaires, les Assurances sociales, le mouvement des fonctionnaires, les grèves dans les ports, les congrès fédéraux (textile, agriculture, marins, métaux, etc.), la révision des statuts confédéraux, l'ordre du jour et le rapport d'activité du 7^e Congrès, etc.

Cette énumération ne donne qu'une partie de tous les problèmes discutés, mais elle suffit à démontrer que la C.E. a mieux rempli que par le passé son rôle **d'organisme dirigeant** de la C.G.T.U.

L'envoi de matériaux divers aux membres de la C.E. avant chaque réunion permit cette amélioration dans les discussions. Cependant, il faut signaler — cela se reproduisant à tous les échelons — que trop souvent encore des membres de la C.E. se considèrent beaucoup plus comme les

représentants de leur organisation que comme des dirigeants élus par un congrès. C'est ainsi qu'en certaines circonstances des interventions prenaient le caractère d'un rapport d'activité d'une organisation donnée et non l'examen d'une question soumise à la C. E.

La plus grande faiblesse dans l'activité de la direction confédérale (C.E.) c'est le manque d'extériorisation de ses débats et la popularisation rapide et large de ses directives. Cette faiblesse, d'ailleurs générale à tout notre mouvement, doit être corrigée rapidement.

La vie d'une grande organisation syndicale comme notre C.G.T.U. exige que la mise en action des divers groupements qui la composent se fasse avec le maximum de célérité. Les grandes campagnes d'agitation et d'organisation sont lentes à engager quand les syndicats ne sont pas alertés à temps ; la lutte contre les adversaires, patronat, gouvernants, chefs réformistes sera d'autant plus vigoureuse et efficace que les résultats acquis au centre seront rapidement popularisés à tous les échelons.

LE BUREAU CONFEDERAL

En général, les questions portées à l'ordre du jour ont été préparées dans les réunions du Bureau confédéral qui s'est efforcé de recueillir sur chacune d'elles la documentation appropriée. Le Bureau confédéral, comprenant 16 membres, se réunit chaque semaine. Il a, au cours de l'intervalle entre les réunions de la C.E., discuté de la situation et des tâches des principales Fédérations et Unions régionales, ceci en accord avec les directions de celles-ci.

Son activité s'est naturellement orientée vers les centres décisifs. La situation sérieuse en voie de redressement de la 1^{re} U.R. de Lille a fait l'objet d'une activité continue tant par la participation directe dans les mouvements : dockers de Dunkerque, textile Armentières, mineurs, que dans la contribution aux débats des organismes dirigeants, C.E. et Comité Général. C'est avec le concours de la C.E. confédérale que les syndicats de cette U.R. ont pris dernièrement des mesures pour renforcer leur travail de propagande et d'organisation.

La liaison entre la 20^e U.R. de Paris et la C.E. de la C.G.T.U. est maintenant constante et régulière, il y eut aussi des efforts particuliers pour la 6^e U.R. de Lyon et la 8^e de Marseille.

Une attention toute particulière qui devra être encore renforcée a été portée sur la 3^e U.R. de Nancy, centre stratégique de l'industrie lourde. En outre, la C.E. confédérale, sur proposition du Bureau confédéral, a pris les mesures financières et administratives susceptibles de permettre à la 4^e U.R. d'Alsace-Lorraine de réaliser les tâches particulières qui lui incombent, en raison des différences de langue et de l'importance capitale de cette région dans la lutte contre l'impérialisme.

Un délégué direct de la C.E. confédérale est en Algérie depuis plusieurs mois pour soutenir notre Union Régionale dans sa lutte contre l'impérialisme et pour l'organisation des masses indigènes.

En ce qui concerne les Fédérations, l'activité du Bureau confédéral et de la C.E. s'est exercée auprès du Sous-Sol, du Textile, de la Fédération des Cheminots, de l'Agriculture, des Marins, des Produits chimiques, etc. Bien entendu, il s'agit ici d'un effort spécial quoique encore insuffisant.

Les conseils, les directives du centre, sa participation aux principales démonstrations dans les congrès et assemblées régulières ont été accordés dans la mesure du possible à l'ensemble des U. R. et Fédérations.

A plusieurs reprises, la C. E. fut d'ailleurs élargie aux délégués directs des Fédérations et des grandes U. R.

Le B. C. a, en outre, participé à la préparation du mouvement des fonctionnaires, dans les délibérations du Cartel élargi, dans l'action propre des organisations unitaires et dans les démonstrations organisées.

Parfois même, comme c'est le cas pour les ports et docks, la direction de la C.G.T.U. a dû se substituer à la direction fédérale défaillante pour l'application des tâches fixées.

Utilisant les expériences précédentes, le Bureau confédéral et la C. E. ont amélioré la préparation des démonstrations générales, 1^{er} Août et 1^{er} Mai. Le 1^{er} Mai 1933 a confirmé les résultats du travail sérieux poursuivi pour l'unité d'action des masses ouvrières. Les nombreuses manifestations communes se déroulant dans les cités industrielles ont concrétisé cette activité. Partout d'ailleurs où les chefs réformistes ont réussi à empêcher l'unité d'action, les masses se sont sans conteste rangées avec les syndicats unitaires dans des manifestations ardentes.

LE COMITE CONFEDERAL NATIONAL

Le C.C.N. s'est réuni deux fois en mars et novembre 1932. Dans sa première session, le C.C.N. fit un examen approfondi de l'activité de la C.G.T.U. depuis le 6^e Congrès et traça les directives pour le Premier Mai.

Le C.C.N. de novembre discuta des tâches d'organisation et des mots d'ordre revendicatifs, notamment la journée de 7 heures et la semaine de 40 heures, sur les assurances sociales et le chômage. Ses travaux, organisés méthodiquement par le système du travail des commissions, permirent de donner à la C.E. confédérale et à toutes les organisations unitaires des directives qui animent encore l'ensemble de notre mouvement.

Sur proposition de la C.E., le C.C.N. de novembre a également ratifié les changements ci-après dans la composition du secrétariat confédéral : le camarade Claveri a cessé ses fonctions et nos camarades Frachon et Mauvais ont été élus secrétaires.

LA C.G.T.U. ET L'I.S.R.

La C.E. confédérale a délégué ses représentants à deux reprises, en 1932 et en mai 1933, pour informer notre Internationale sur l'état du mouvement en France.

La C.E. a eu à connaître des rapports, documents, statistiques recueillis pour servir à ces délégations et a profité grandement des conseils des militants de l'I.S.R. qui rassemblent l'expérience du mouvement syndical international de classe. D'autre part, un membre du secrétariat confédéral, notre camarade Monmousseau, est détaché pour représenter la C.G.T.U. et assumer une part des responsabilités de direction à l'Internationale Syndicale Rouge.

L'I.S.R. apporte une constante attention au mouvement français et n'a pas ménagé son aide et ses conseils pratiques. Si notre liaison avec l'Internationale s'est améliorée, il convient cependant de constater qu'elle est encore insuffisante. Les rapports et informations sont envoyés trop irrégulièrement à l'I.S.R. et une étroite liaison n'a pu encore être établie entre les sections de la C.G.T.U. et celles de l'I.S.R.

Une des grandes faiblesses consiste aussi en ce que la participation des militants français aux revues et éditions internationales reste occasionnelle, sauf pour la « Correspondance Syndicale Internationale », dans laquelle, depuis quelques mois, il y a une participation effective des dirigeants de France. La diffusion de cette littérature n'en est pas moins encore très faible.

Enfin, l'examen et la popularisation des décisions de l'I.S.R. restent insuffisants. C'est ainsi que pour l'importante résolution sur le travail aux entreprises de la 8^e session du Conseil central, dont nous avons déjà parlé, la direction confédérale n'a pas pris toutes les mesures nécessaires pour qu'elle soit étudiée dans les moindres détails.

Cependant, un tel document constitue un véritable A.B.C. sur le travail aux entreprises que tous les syndiqués unitaires devraient connaître.

LA DOCUMENTATION SYNDICALE L'EDUCATION DE NOUVEAUX CADRES

La nécessité d'une documentation sérieuse à l'usage des organisations syndicales n'est contestée par personne. Elle exige toutefois un souci permanent de la part des militants d'informer l'organisation centrale sur les renseignements qu'ils peuvent recueillir. Elle réclame en outre de la direction confédérale une attention soutenue des événements et des faits qu'il est possible d'analyser dans les publications de la bourgeoisie. La confrontation de ces documents permet de déceler les manœuvres capitalistes pour tromper le prolétariat et armer ainsi nos organisations syndicales.

La Section Centrale Economique et Sociale de la C.G.T.U. a créé, en accord avec la Section confédérale d'Agit-Prop, un bulletin hebdomadaire

d'information qui a recueilli auprès des cadres de la C.G.T.U. un excellent accueil. Il faut que chaque organisation soutienne cet effort en donnant le maximum d'information à la Section Sociale Economique, en recueillant des abonnements parmi les travailleurs désireux de se documenter.

La « Vie Ouvrière », organe hebdomadaire de la majorité confédérale, s'est efforcée, tout au cours de cette période, de publier des rubriques documentaires sur les assurances sociales, les conseils juridiques, la législation sociale, etc. Le Comité de rédaction de la « Vie Ouvrière » proposera au Congrès confédéral de transformer cet organe afin d'en faire le journal officiel de la C.G.T.U. et d'améliorer ainsi la liaison du centre avec l'ensemble des organisations unitaires.

Enfin, pour permettre aux cadres syndicaux d'acquérir des connaissances suffisantes pour leur permettre de remplir leurs tâches, la C.E. de la C.G.T.U. a organisé une Ecole centrale syndicale où un certain nombre de militants ont augmenté leur capacité de direction des organisations unitaires.

Quelques écoles régionales et locales se sont également tenues, mais il est nécessaire que ces essais se transforment en réalisations plus nombreuses et plus positives.

Une attention toute particulière doit être portée envers les cadres des sections d'entreprises. Aussi n'est-il pas inutile de rappeler là encore quelques directives formulées par le dernier C.C.N. :

« Chaque direction doit apporter une aide pratique et constante aux militants de base, assurer un contrôle permanent sur la réalisation des tâches fixées, réaliser elle-même des expériences pratiques dans les entreprises les plus importantes. (Création « d'équipes de travail » sous la responsabilité d'un ou de plusieurs membres de la direction : C.E. ou Conseil syndical.)

« Il est absolument nécessaire d'entraîner à ce travail tous les délégués élus par les masses (délégués mineurs, délégués du personnel et à la sécurité, conseillers prud'hommes, etc.). Editer dans chaque industrie « un guide du délégué » en expliquant d'une façon populaire comment doit travailler un délégué révolutionnaire.

« Organiser périodiquement, dans les sections et groupes syndicaux d'entreprises, des écoles élémentaires avec trois causeries sur la structure, le fonctionnement, le rôle et les tâches de la section d'entreprise ».

Malgré qu'il ait déjà été cité, nous voulons rappeler le bon exemple donné par nos camarades des T.C.R.P. Après avoir obtenu la majorité dans le syndicat et pris la direction des mains des chefs minoritaires, nos camarades eurent de très grandes difficultés en raison de l'arrêt dans leur activité de nombreux délégués et collecteurs. Résolument la direction du syndicat se mit au travail, prit la liaison avec des camarades dans chaque groupe syndical, expliqua les tâches simples qu'ils devaient réaliser.

Des « conseils pratiques aux camarades délégués » furent rédigés et édités qui constituent le véritable « guide » demandé par le C.C.N. et sont d'une grande aide pour les responsables des sections de base.

LES TACHES URGENTES DES SYNDICATS UNITAIRES

La situation nationale et internationale, rapidement examinée au début du présent rapport, crée pour les syndicats révolutionnaires et, en particulier pour la C.G.T.U. de France, des responsabilités et des tâches que le 7^e Congrès devra déterminer au cours de ses débats.

La capitulation des syndicats réformistes allemands devant le fascisme, le ralliement au régime des dirigeants ont montré nettement le caractère nationaliste de la Fédération Syndicale Internationale. Les dirigeants de l'A.D.G.B. et ceux de la social-démocratie ont préparé la montée du fascisme au pouvoir en s'opposant au front unique de classe des travailleurs, en exerçant contre les ouvriers révolutionnaires une répression sanglante, dont l'un d'eux pouvait dire qu'elle donnait la mesure de leur dévouement à la cause de la « grande Allemagne ». Sous le manteau du « moindre mal », présenté aux travailleurs comme la seule issue possible, ils ont couvert les étapes successives de la réaction fasciste. De Von Papen à Schleicher, de Schleicher à Hindenburg, ils ont, jusqu'à l'arrivée de Hitler au pouvoir, affirmé leur loyalisme et se sont effondrés devant le fascisme.

La C.G.T.U. et l'I.S.R. avaient sans cesse dénoncé l'intégration dans la structure du capitalisme de chacune des sections de la Fédération Syndicale Internationale qui est maintenant amputée des millions de membres que comptait la C.G.T. allemande, et les autres sections suivront la même voie, au gré des luttes de leur capitalisme contre le prolétariat.

Quelle différence y a-t-il entre les chefs de la C.G.T. réformiste de France et leurs collègues d'Allemagne ? Les premiers ont conservé de la période anarcho-syndicaliste d'avant-guerre un vocabulaire gauche qu'ils utilisent pour illusionner les masses. Ils se posent en défenseurs de la « démocratie » contre la dictature, la « démocratie » de Daladier qui assassine aux colonies, emprisonne les grévistes, rogne les salaires et traitements, réclame les pleins pouvoirs, prépare la guerre. Ils siègent à la Société des Nations, où les délégués des impérialismes manœuvrent autour du prétendu désarmement, au B.I.T. où les revendications ouvrières, discutées pour la galerie, sont enterrées, au Conseil Economique National où s'élaborent les projets destinés à consolider le régime. Mais leur rôle principal consiste à briser l'unité d'action des masses, à disloquer le mouvement révolutionnaire, à mener les luttes, qu'ils ne peuvent éviter, à la capitulation. Le transfert de la Fédération Syndicale Internationale à Paris, le rassemblement en France de l'état-major réformiste, préparent un redoublement de leurs manœuvres pour tromper la classe ouvrière.

Déjà les chefs réformistes, les social-démocrates allemands et l'I.O.S. déclarent qu'ils lutteront contre le fascisme, mais s'opposeront à l'avènement d'une Allemagne bolchevique, ils veulent

ainsi servir les desseins des « démocraties » capitalistes contre les ouvriers révolutionnaires, Jouhaux et ses complices emboîtent le pas, déclarent que le prolétariat abandonnera plutôt ses revendications économiques que de laisser toucher aux libertés démocratiques conquises par les travailleurs. C'est la répétition de 1914, avec les mêmes phrases, avec les mêmes arguments nationalistes et chauvins.

Le prolétariat doit organiser sa lutte de classe contre le capitalisme, qu'il soit « démocratique » ou qu'il applique la dictature fasciste. Il ne le fera qu'en rassemblant ses forces contre la bourgeoisie et contre ses soutiens, les chefs réformistes, syndicaux et socialistes.

CONCLUSION

De l'examen que nous avons fait dans ce rapport il convient de tirer les enseignements et les conclusions nécessaires à l'orientation de l'activité des syndicats unitaires.

La crise générale du capitalisme qui secoue tous les pays impérialistes n'épargne pas le capitalisme français. Dans notre pays, la crise se développe sous des aspects divers et d'une façon inégale. Sous ses coups, la bourgeoisie multiplie les attaques contre la classe ouvrière.

Ces attaques prennent les formes les plus diverses, aucun des domaines de la vie des prolétaires n'est épargné, salaires, lois sociales, soutien des chômeurs, libertés ouvrières sont atteints ou menacés.

Dans les masses ouvrières grandit la volonté de résister à ces attaques et se renforce le courant d'unité de classe, d'unité syndicale, sur lequel s'était longuement arrêté notre 6^e Congrès

C'est la tâche des syndicats unitaires de transformer cette volonté de défense des prolétaires en actions plus efficaces, mieux organisées et mieux dirigées. C'est leur rôle d'élever, par la réalisation du front unique à la base, la conscience de classe des travailleurs au cours de leurs luttes, de transformer le courant d'unité en une unité d'action des masses laborieuses contre la bourgeoisie et de travailler sans relâche à la constitution d'une C.G.T. unique lutte de classe.

Nous avons franchement expliqué les défauts de notre mouvement syndical révolutionnaire, chacun de nous doit se faire un devoir de les corriger.

Nous devons apporter une attention plus vigilante, plus soutenue à l'ensemble des revendications de la classe ouvrière. Aucun des aspects de la vie ouvrière ne doit échapper à cette attention. Défendre l'ouvrier à l'usine, le défendre, l'aider hors de l'usine, lui fournir un appui constant, c'est le rôle des syndicats unitaires.

Cela doit nous indiquer la nécessité d'un fonctionnement meilleur de nos organisations, de nos syndicats, de nos Unions locales.

Nous avons des centaines de délégués élus, délégués mineurs, délégués au personnel, conseil-

lers prud'hommes, chacun de ces délégués doit être un animateur, un défenseur attentionné des ouvriers qui l'ont élu, un militant syndical. La grande leçon des faits, qui n'est pas nouvelle, mais reste plus actuelle que jamais, c'est que nous devons être présents à l'entreprise. C'est là que nous pouvons connaître les besoins des ouvriers, organiser leurs luttes. C'est encore notre plus grand défaut de ne pas apporter à ce problème l'attention et l'effort indispensables.

La préparation, l'organisation et la direction des grèves doivent faire l'objet d'un examen minutieux dans chacun de nos syndicats.

Nous avons de grands combats en perspective et nous devons nous armer pour les diriger convenablement.

L'attaque massive récente contre les 18.000 métallurgistes de chez Citroën montre assez la volonté du patronat de la métallurgie d'élargir son offensive.

Les chefs du gouvernement annoncent pour le dépôt du prochain budget, en octobre, de nouvelles mesures d'économies. Ainsi une nouvelle menace imminente plane sur les fonctionnaires et travailleurs des services publics.

L'exemple du dernier mouvement montre assez que nous devons de suite nous mettre à la besogne pour l'organisation et la résistance si nous voulons que la volonté de lutte des travailleurs

intéressés ne soit pas brisée par les dirigeants réformistes.

Le projet de réorganisation des chemins de fer, voté récemment par la Chambre, est gros de menaces nouvelles pour les cheminots. Ceci, ajouté aux attaques dont sont déjà l'objet les travailleurs des chemins de fer, doit nous inciter à multiplier nos efforts pour organiser la lutte dans cette catégorie de travailleurs.

Ajoutons à cela la défense des chômeurs, des assurés sociaux, la lutte contre les brimades et la répression qui se multiplient et l'on conçoit l'ampleur de notre tâche.

Réaliser la mobilisation des masses pour la défense de leurs revendications quotidiennes, c'est également faciliter leur rassemblement pour la lutte contre la guerre, contre le fascisme et pour la défense de l'Union Soviétique.

C'est aussi le meilleur moyen de porter les coups les plus durs au capitalisme décadent, qui veut durer en écrasant les masses laborieuses, en les lançant dans des guerres effroyables, en instaurant le fascisme.

C'est travailler à la réalisation de notre but : le renversement du capitalisme, la suppression du salariat et du patronat, l'instauration d'une société socialiste.

LA COMMISSION EXECUTIVE
DE LA C. G. T. U.





Dans un pays industriel

La C.G.T.U. contre les amendes

Contre la loi du 5 février
légalisant le régime
des amendes dans les
entreprises

La brochure : **0.50**

La C.G.T.U. contre la guerre

Rapport présenté au C. C. N.
des 25 et 26 mars 1932

La brochure : **1 franc**

La grande grève de Mai 1920 et la lutte des fonctionnaires

Par G. MONMOUSSEAU
(Épuisé)

Des brochures nécessaires à tous les militants

Pas une réunion syndicale : sections
d'entreprises, assemblées générales, etc., **sans**
une table des brochures et des livres



Un épisode de la lutte de classes en France : La Grève de Vienne

Préface du Camarade
LOSOVSKY
Secrétaire Général de l'I. S. R.

La brochure : **0.75**

La grève Renault

(Histoire du mouvement de
novembre 1931) suivi de la

**"Résolution sur le travail
à l'entreprise"**

de la VIII^e session de l'I. S. R.
(novembre-décembre 1931)

La brochure : **1 franc**



Adresser les commandes à la **C.G.T.U.**,
33, Rue de la Grange-aux-Belles, Paris (X^e)

Chèque Postal
RACAMOND 1057-58